

RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01610
Numéro SIREN : 383 474 814
Nom ou dénomination : AIRBUS

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/009808

CERTIFIÉ CONFORMÉ

A handwritten signature or stamp, possibly reading 'I.L.', enclosed within a large, loopy circular mark.

AIRBUS SAS

2, rond point Emile Dewoitine 31700 BLAGNAC

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE
2017**

(comptes établis en Milliers d'euros)

AIRBUS SAS

Sommaire	Pages
Bilan Actif	1
Bilan Passif	2
Resultat	3
	4&5

Principes comptables et événements majeurs	6 à 15
--	--------

Notes sur le Bilan

Note 1 A	Immobilisations - Valeurs brutes	16
B	Immobilisations - Amortissements	17
C	Immobilisations - Valeurs nettes	17
Note 2	Immobilisations Financières	18
Note 3 A	Titres de participations	19 & 20
B	Créances rattachées à des participations	21
C	Prêts	21
D	Titres immobilisés	21
Note 4	Stocks et en-cours	22
Note 5	Créances	23
Note 6	Provisions pour dépréciation d'actifs	24
Note 7	Charges constatées d'avance	25
Note 8	Ecart de conversion Actif	26
Note 9 A	Répartition du Capital	27
B	Variations des capitaux propres	27
Note 10	Provisions pour risques et charges	28
Note 11	Dettes	29
Note 12	Produits constatés d'avance	30
Note 13	Ecart de conversion Passif	31
Note 14 A	Engagements - Vente et achat à terme	32
B	Cautions bancaires	33
C	Engagements - Garanties liées aux avions (GRP /AVG)	33

Notes sur le Compte de Résultat et divers

Note 15	Chiffre d'affaires	34
Note 16	Eléments concernant les entreprises liées	35
Note 17	Résultat Exceptionnel	36
Note 18	Situation Fiscale	37
Note 19	Effectif moyen	37

AIRBUS SAS

ACTIF

(Milliers d'Euros)

		31/12/2017	31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	Note 1	68,347	60,050
Immobilisations corporelles	Note 1	1,758,712	752,072
Immobilisations financières	Notes 2 à 3	13,790,678	11,659,748
TOTAL		15,617,738	12,471,870
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	Note 4	18,076,020	15,893,781
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 5	1,266,220	1,148,731
Créances d'exploitation	Note 5	1,721,621	1,186,706
Créances diverses	Note 5	1,624,533	1,166,343
Disponibilités		20,316,177	16,843,098
Charges constatées d'avance et autres	Note 7	3,091,977	2,994,155
TOTAL		46,096,548	39,232,814
Ecarts de conversion actif	Note 8	240,144	672,630
TOTAL DE L'ACTIF		61,954,430	52,377,314

AIRBUS SAS

PASSIF

(Milliers d'Euros)

		31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES	Note 9		
Capital		3,286	3,227
Primes d'émission, d'apport et de fusion		2,951,836	2,347,145
Réserves		31,095	30,968
Résultat de l'exercice		20,072	(284,699)
Report à nouveau		(88,477)	196,223
Boni de fusion		4,460,220	13,228
Acomptes sur dividendes			
Provisions règlementées		393,007	234,860
TOTAL		7,771,039	2,540,951
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Note 10	4,747,329	5,102,234
DETTES			
Dettes financières	Note 11	3,166,436	3,611,394
Comptes courants	Note 11	110,115	283,884
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Note 11	34,476,981	32,643,407
Dettes d'exploitation	Note 11	9,381,195	6,676,590
Dettes diverses	Note 11	1,911,377	1,188,663
Sous-total Note 11		49,046,104	44,403,938
Produits constatés d'avance et autres	Note 12	204,950	238,728
TOTAL		49,251,055	44,642,667
Ecarts de conversion passif	Note 13	185,008	91,462
TOTAL DU PASSIF		61,954,430	52,377,314

AIRBUS SAS

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises Note 15	849,674	708,052
Production vendue Note 15	51,734,077	49,108,837
Production stockée	2,290,459	1,394,205
Production immobilisée	268,810	239,837
Subventions d'exploitation	7,645	1,679
Reprise sur provisions	3,154,945	2,824,339
Transferts de charges	60,676	197,809
Autres produits	2,465	2,570
TOTAL I	58,368,752	54,477,329
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	731,869	622,806
Variation de stocks	(120,880)	(120,185)
Achats et approvisionnements	41,541,117	39,383,744
Autres achats et charges externes	12,265,077	10,326,194
Impôts et taxes et assimilés	111,050	77,426
Salaires et traitements	870,305	663,166
Charges sociales	363,995	316,788
Dotations aux amortissements	127,863	94,573
Dotations aux provisions sur actif circulant	295,029	340,783
Dotations aux provisions pour risques et charges	1,901,853	2,729,688
Dotations aux provisions sur actif immobilisé	900	
Autres charges	(25,053)	97,045
Total II	58,063,126	54,532,028
RESULTAT D'EXPLOITATION	305,626	(54,699)

AIRBUS SAS

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION	305,626	(54,699)
Produits financiers		
Produits de participation	109,064	
Intérêts et autres produits assimilés	97,377	56,243
Reprise sur provisions	255,321	2,363
Différences positives de change	118,173	242,216
Produits nets sur cessions de VMP		
Total produits financiers	579,935	300,823
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	160,746	142,305
Intérêts et charges assimilées	121,296	92,186
Différences négatives de change	495,349	391,529
Total charges financières	777,390	626,019
RESULTAT FINANCIER	(197,455)	(325,196)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	108,171	(379,895)
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1,466	913
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13,487	2
Reprise sur provisions	2	145,659
Transfert de charges exceptionnelles	85,930	
Total produits exceptionnels	100,885	146,574
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	600	290
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11,676	30
Dotations aux amortissements et provisions	75,045	70,393
Autres charges exceptionnelles	70,792	
Total charges exceptionnelles	158,113	70,714
RESULTAT EXCEPTIONNEL Note 17	(57,228)	75,860
RESULTAT NET AVANT IMPOT	50,943	(304,035)
Participation	13,694	14,294
Impôts sur les bénéfices (intégration fiscale) - produit Note 18		33,630
Impôts sur les bénéfices (intégration fiscale) - charge Note 18	(17,176)	
RESULTAT NET TOTAL	20,072	(284,699)

Annexe Airbus SAS 31/12/2017

1. Evénements majeurs survenus durant l'exercice

1.1 Activité commerciale

718 avions ont été livrés en 2017 selon la répartition suivante :

- 558 SA dont 181 A320neo
- 67 A330
- 15 A380
- 78 A350

36 livraisons de SA ont été effectuées depuis le site de Mobile aux Etats-Unis.

Airbus a enregistré 1 109 commandes nettes au cours de cet exercice. Le carnet de commandes s'élève ainsi à fin 2017 à 7 265 avions.

1.2 Organisation

En date du 1^{er} Juillet 2017, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017, la société Airbus Group SAS, alors détenue à 100% par la Société, a été absorbée par cette dernière par voie de fusion-absorption, entraînant un transfert universel du patrimoine de la société Airbus Group SAS vers la Société. En conséquence, les actifs (incluant les filiales et participations) et passifs de la société Airbus Group SAS ont été apportés à leur valeur nette comptable à la date du 31 décembre 2016 et la société Airbus Group SAS a été dissoute.

1.3 Autres

Le 30 novembre 2017, dans le cadre de la création d'un groupe fiscal unique aux Etats-Unis sous Airbus Americas, Inc., Airbus SE a apporté les titres qu'elle détenait dans Airbus Group, Inc. (représentant la totalité du capital de cette dernière) à Airbus SAS en contrepartie de nouvelles actions dans le capital de la Société. En conséquence, il a été procédé à une augmentation de capital d'Airbus SAS à hauteur d'un montant de 59 008 euros, assortie d'une prime d'émission de 604 690 508,94 euros. Immédiatement après, Airbus SAS a apporté les titres d'Airbus Group, Inc. à sa filiale Airbus Americas, Inc., détenue à 100%, sans que cela ne donne lieu à une augmentation de capital de cette dernière.

2. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de la société ont été établis suivant les principes comptables généralement admis conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement ANC n°2014-03.

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Ces estimations ou hypothèses peuvent être révisées d'exercice en exercice.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport sauf pour celles qui ont fait l'objet d'une réévaluation globale.

Les règlements CRC n° 2002-10 (relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs) et n° 2004-06 (relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs) sont appliqués dans les comptes de la société.

Les logiciels autonomes conçus en interne sont comptabilisés à l'actif.

Les immeubles, les agencements de bâtiments, les ouvrages d'infrastructure, le matériel aérien immobilisé, le matériel de transport et le mobilier de bureau font l'objet d'un amortissement linéaire.

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens ouvrant droits, sachant que l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est porté en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

Logiciels acquis et logiciels développés, brevets	3 à 5 ans
Constructions	6 à 50 ans
Ouvrages d'infrastructures et installations générales	10 à 30 ans
Installations complexes spécialisées	6 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
Matériel aérien immobilisé	10 à 20 ans
Autres	3 à 15 ans

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'achat ou à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

2.2 Immobilisations financières

La valeur brute des participations et des titres est constituée par le coût d'acquisition historique ou la valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire de ces participations devient inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Dans le cas des titres de participation, la valeur d'inventaire est

généralement établie par référence aux capitaux propres, mais aussi en fonction de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité des participations considérées pour l'entreprise.

Les créances et prêts rattachés aux participations sont enregistrés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsqu'apparaît une perte probable.

Les prêts en devises sont réévalués au cours de clôture.

2.3 Stocks et en cours

Les stocks de pièces détachées sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré. Une provision pour dépréciation des stocks de pièces détachées est constituée pour tenir compte de la durée de vie des pièces.

Les avions produits sont considérés comme produits finis une fois les activités de production terminées et les avions remis au département en charge de la gestion des livraisons aux clients. Avant cette phase, le coût de production des avions, y compris les frais de transport, est enregistré en en-cours de production.

Les avions de deuxième main sont valorisés à leur coût d'achat.

Une provision pour dépréciation de produits finis ou d'en-cours est constatée lorsque la juste valeur est inférieure à la valeur d'inventaire.

2.4 Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsqu'une perte probable apparaît.

2.5 Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises sont converties en euros au cours de clôture du mois précédent leur réalisation et les dettes et créances sont réévaluées au cours de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits, suivant le cas, en écart de conversion actif ou passif. Par ailleurs, les pertes de change latentes font l'objet de provisions pour risques et les gains latents ne sont pas inclus dans les résultats.

Les avoirs clients libellés en devises qui feront l'objet d'un décaissement sont réévalués au taux de clôture. Les avoirs libellés en devises qui donnent lieu à des prestations de services supplémentaires ne sont pas réévalués en tant qu'éléments non monétaires.

2.6 Couverture de change

Les ventes d'Airbus sont majoritairement libellées en dollars, alors qu'une partie significative des coûts est encourue en Euro et livre sterling. Par conséquent, Airbus utilise des instruments de couverture de change pour minimiser son exposition nette en dollars et son exposition sur les achats en livre sterling.

Airbus couvre son exposition nette en dollars sur un horizon maximum de 8 ans. Cette exposition nette est définie comme les recettes perçues en dollars à la livraison des avions moins les dépenses payées en dollars.

Les flux couverts correspondent aux prévisions mensuelles de flux en dollars pour un mois donné sur la base des dates de livraison des avions. Le montant à couvrir est décidé par le Comité de Trésorerie d'Airbus sur la base des livraisons d'avions considérées comme hautement probables, à savoir les livraisons correspondant à des commandes fermes ou à des engagements de commande ayant une très forte probabilité de se matérialiser sur la base des documents contractuels échangés.

Les principaux instruments financiers utilisés sont des ventes à terme de dollars contre euros. Ces instruments ne sont pas détenus à titre spéculatif. La relation de couverture est documentée entre les instruments financiers et les flux mensuels en dollars couverts.

Le montant des couvertures débouclées en 2017 et comptabilisées en chiffre d'affaires s'élève à une charge nette de 2 410 millions d'euros contre une charge nette de 2 649 millions d'euros au titre de l'exercice 2016.

Les différences de change sont enregistrées en résultat d'exploitation (chiffre d'affaires) pour refléter les relations de couverture existantes.

L'exposition sur les achats en livres sterling est en partie couverte par des ventes à terme de dollars contre des livres sterling. Les stocks sont valorisés au cours historique, sans tenir compte des couvertures existantes. L'impact potentiel lié à la prise en compte du cours couvert dans le cadre de l'évaluation des stocks d'avions commerciaux n'aurait pas d'impact sur le compte de résultat puisque ce résultat est redistribué dans le cadre du mécanisme de l'Advance Pricing Agreement Civil (Note 2.13).

Le montant des engagements non débouclés est présenté dans la note 14 A.

2.7 Transfert des garanties liées aux valeurs résiduelles des avions

En 2004 et 2005, la société Airbus SAS a conclu plusieurs accords avec la société AFS qui ont pour effet de contre garantir le risque lié aux garanties de valeurs résiduelles d'avions (RVG/AVG) et aux engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP), qui faisait l'objet d'une provision dans les comptes d'Airbus SAS, via le versement d'une prime correspondant à l'indemnité versée à AFS aux termes de ces accords.

Le traitement comptable adopté pour traduire cette opération consistait en la reprise par Airbus SAS de la provision antérieurement dotée en raison de ces risques, en contrepartie de la constatation d'une charge certaine au titre des exercices 2004 et 2005.

Les nouvelles garanties de valeurs résiduelles des avions, consenties par Airbus SAS depuis 2006 n'ont pas été contre-garanties par AFS. Airbus SAS a enregistré dans ses comptes les provisions pour couvrir ces risques.

Les engagements d'Airbus SAS envers les compagnies aériennes sont présentés en note 14 C.

Les paramètres du modèle d'évaluation du risque sur ces provisions sont révisés chaque année pour être en ligne avec les conditions actuelles de marché et la probabilité d'exercice de ces engagements.

2.8 Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus, hors dépenses d'outillages spécialisés, d'installations d'essais et de prototypes.

2.9 Provisions réglementées

Les provisions réglementées concernent les amortissements dérogatoires calculés selon la législation fiscale en vigueur.

2.10 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources estimable au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées par le management en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Lorsque la composante temps a un effet significatif sur l'évaluation de la provision, les flux attendus de sortie de ressources sont actualisés.

2.10.1 Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges sont enregistrées à la suite d'actions légales, d'investigations gouvernementales et autres plaintes déposées contre la société qui font référence à des événements passés. Elles sont estimées par le management lorsque la sortie de ressources apparaît probable et que l'obligation est estimable.

Revue des relations avec les Business Partners

Certains consultants et autres tiers ont initié une procédure de litige commercial et d'arbitrage à l'encontre d'Airbus. Une revue complète et le renforcement des contrôles et pratiques pourrait conduire, à l'avenir, à l'apparition de nouveaux litiges ou à des mises en cause de responsabilité civile ou pénale qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers d'Airbus SAS bien qu'à ce stade il soit trop tôt pour déterminer la probabilité ou l'étendue de ces passifs éventuels.

Enquêtes par le SFO britannique et le PNF français sur les ventes d'avions commerciaux

Dans le cadre de la revue de sa politique de contrôle interne et de conformité, le groupe Airbus a découvert des erreurs et des omissions sur des informations relatives à des consultants fournies dans le cadre de dossiers de crédit export pour des clients du groupe.

Début 2016, Airbus Group SE a informé les agences de crédit export du Royaume-Uni, d'Allemagne et de la France des irrégularités découvertes. Airbus Group SE a divulgué la même information au bureau d'enquête britannique sur les fraudes (« SFO » Serious Fraud Office).

En août 2016, le « SFO » a informé le groupe Airbus qu'il ouvrait une enquête pour allégation de fraudes et corruption concernant les ventes d'avions commerciaux relative à des irrégularités concernant des consultants externes (business partners). En mars 2017, le Parquet National Financier Français (PNF) a informé le groupe Airbus qu'il a également ouvert une enquête préliminaire pour le même sujet et que les deux autorités agiraient désormais de manière coordonnée. Le groupe Airbus coopère pleinement avec les deux

autorités. Dans le cadre des échanges entre Airbus et les autorités américaines, ces dernières ont demandé des informations relatives à certains éléments de l'enquête menée par le SFO/PNF qui pourraient tomber sous le coup de la compétence des juridictions américaines. Airbus coopère avec les autorités américaines en étroite collaboration avec le SFO et le PNF. Airbus coopère avec les autorités américaines en étroite collaboration avec le SFO et le PNF.

Les enquêtes menées par le SFO et le PNF et les conclusions pouvant en résulter pourraient avoir des conséquences négatives pour le groupe Airbus et Airbus SAS. La condamnation au paiement d'une amende résultant des enquêtes menées par le SFO et le PNF dépendra des constatations factuelles de ces enquêtes et pourrait avoir un impact significatif sur les états financiers bien qu'à ce stade il soit trop tôt pour déterminer la probabilité ou l'étendue de ce passif éventuel.

Financement par les agences de crédit export (export credit agency- ECA)

En 2017, les financements des agences de crédit export étaient toujours suspendus mais un accord a désormais été trouvé sur un processus qui permet à Airbus de soumettre à nouveau des demandes de financement au cas par cas. Un retour à des financements ECA devrait donc avoir lieu en 2018 pour un nombre limité de transactions.

2.10.2 Provisions séries

- **Provisions pour perte sur contrats de vente**

Les commandes pouvant donner lieu à la constitution de provisions pour pertes, sont celles enregistrées en carnet au 31 décembre, c'est-à-dire celles pour lesquelles, à cette date, un contrat a été signé et un acompte significatif encaissé. Les pertes probables sur l'ensemble du contrat concerné, dès lors qu'elles sont connues, font l'objet de provisions pour risques. Les pertes sur contrat sont identifiées en suivant la progression du programme et en mettant à jour l'estimation des coûts du contrat. L'étendue des hypothèses, jugements et estimations retenus varie en fonction de la taille des contrats et des programmes correspondants. En particulier, le démarrage de nouveaux programmes induit un niveau accru d'estimations et de jugements relatifs aux prévisions de développement, de production et de certification, ainsi qu'aux prévisions de coûts. Ces estimations et jugements sont sujets à modification en fonction de la disponibilité de nouvelles informations, au fur et à mesure de l'avancement des contrats et des programmes.

La part de perte pondérée par le pourcentage d'avancement des travaux est comptabilisée en dépréciation des en-cours.

Les flux dollars inclus dans les provisions pour perte sur contrats de ventes, sont convertis à un taux de change (appelé « compounded rate ») qui inclut les résultats du portefeuille des couvertures de change.

- **Provisions pour prestations à fournir**

Les travaux, consécutifs à une vente, que l'entreprise devra réaliser pour respecter ses engagements, sont provisionnés dès l'exercice de comptabilisation de la vente lorsque leur montant peut être déterminé avec une assurance raisonnable.

- **Provision DMC**

Airbus Military SL, filiale d'Airbus SAS, a un contrat avec plusieurs Nations, représentées par l'OCCAR, pour la conception, le développement, la fabrication et la livraison de 170 avions A400M.

Dans ce cadre, Airbus Military SL a conclu des accords avec des partenaires industriels, parmi lesquels Airbus SAS. Airbus Military SL a également délégué à Airbus SAS le management du développement de l'ensemble du programme ainsi que certains risques

afférents à travers le contrat DMC (Development Management Contract), pour lequel Airbus SAS a été rémunérée.

Ce contrat est inclus dans l'APA A400M (voir la note 2.14) qui prévoit que les coûts et revenus cumulatifs relatifs à ce contrat à fin 2012 sont transférés à l'UTE au fur et à mesure de la livraison des avions. Les coûts encourus et revenus perçus à partir de 2013 au titre de ce contrat sont transférés à l'UTE au cours du même exercice. La provision DMC s'élève à 148 millions d'euros au 31 décembre 2017 et est reprise au même rythme que les coûts et revenus antérieurs à 2012 et transférés à l'UTE.

Pour la phase de production de l'A400M, le management du programme a été délégué par Airbus Military SL à Airbus Defence & Space SAU à travers le contrat PMC (« Programme Management Contract ») effectif depuis janvier 2014.

- **Autres provisions**

Suite au lancement, fin 2006, du programme A350XWB en remplacement du programme A350, le rachat des engagements de livraison dans le cadre des commandes fermes, pour les avions initialement prévus et qui ne pourront plus être honorés a été provisionné.

2.10.3 Provisions pour risques support après-vente

Une provision pour garantie est constituée pour la part des coûts de modification ou de maintenance après-vente qu'Airbus doit couvrir contractuellement. La provision n'est constituée que pour les avions livrés. Le cas échéant, le coût de la garantie est retenu dans l'estimation des pertes sur contrats.

De plus, pour des modifications ou la résolution de problèmes techniques connus au titre desquelles Airbus a une obligation, une provision pour risque spécifique est comptabilisée. Elle est constituée sur la base des coûts prévisionnels, pour les avions déjà livrés.

Les flux dollars inclus dans ces provisions sont convertis à un taux de change (appelé « compounded rate ») qui tient compte des couvertures de change contractées.

2.10.4 Provisions pour retraites et médailles

La dette actuarielle relative aux indemnités de départ en retraite des personnels de la société et aux médailles du travail a été évaluée par un cabinet d'actuaire à 446 509 360 euros à partir d'hypothèses actuarielles mises à jour fin 2017. Ces engagements sont provisionnés à hauteur de 375 188 211 euros dans les comptes au 31 décembre 2017. La part des engagements de retraite non provisionnés au 31 décembre 2017, soit 71 321 150 euros, sera enregistrée sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle au sein de la société conformément à la méthode 1 (méthode dite du corridor) de la recommandation n°2013-R.02 de l'ANC.

Les engagements liés à la mise en place en 2002 d'un plan de retraite pour les salariés appartenant au Comité Exécutif du groupe sont provisionnés et figurent au passif du bilan. Ces engagements s'analysent de la manière suivante : les membres du Comité Exécutif bénéficient d'un engagement de retraite complémentaire prévu dans leur contrat de travail. La politique générale consiste à leur accorder un complément de pension annuelle leur permettant d'atteindre 50 % de leur salaire de base annuelle au terme de cinq ans de participation au Comité Exécutif, selon qu'ils atteignent l'âge de 60 à 65 ans. Dans le cas des présidents exécutifs, l'âge de la retraite est fixé à 60 ans. Cet engagement s'établit à 60 % après dix ans de participation au Comité Exécutif d'Airbus.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de la dette actuarielle à fin 2017 sont les suivantes :

- Taux actualisation	1.90 %
- Taux d'inflation	1.7%
- Taux de revalorisation des salaires	2.50 % ou 3% selon la catégorie
- Age de départ à la retraite	entre 62 et 65 ans, selon les catégories
- Table de mortalité	INSEE TV 2012-2014

Concernant la provision pour médailles du travail ; elle est calculée au fur et à mesure du temps de présence des salariés, en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille et prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées pour toute la période de travail.

2.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est relatif essentiellement à la vente des avions, des pièces de rechange et de services spécifiques après-vente. Les revenus et la marge sont reconnus par avion à la livraison de l'avion dès lors que les risques et avantages inhérents à la transaction ont été transférés à l'acheteur.

La société qualifie comme contrat long terme les contrats signés avec les compagnies aériennes qui ont influencé de façon significative le design et la technologie de l'A350 XWB. Compte tenu de la forte implication de certaines compagnies aériennes clients de lancement dans le processus de développement et de production du programme A350 XWB, la société applique la méthode de comptabilisation à l'avancement pour les contrats signés avec ces compagnies.

Le chiffre d'affaires relatif à la vente d'avions libellé en dollar est reconnu au taux de clôture du mois précédent.

La présentation en chiffre d'affaires des incidences des couvertures de change est exposée dans la note 2.6 Couverture de change.

2.12 Impôt sur les sociétés

Dans le cadre de l'impôt sur les sociétés, la société Airbus SAS est tête d'intégration fiscale d'un groupe fiscal constitué par les sociétés suivantes:

Aeropart	Airbus Mobility SAS	Navblue SAS
Aeroproduct	Airbus Opérations SAS	Projic 9
Airbus ATR	Airbus UK Toulouse	SATAIR Group SAS
Airbus Defence and Space Holding SAS	AirBusiness Academy	SERAT
Airbus Defence and Space SAS	Anita 2 SNC	STAR Real Estate
Airbus Defense and Space Holding France SAS	Anita SNC	Stelia Aerospace
Airbus DS Electronics and Border Security	Apsys	Stelia Aerospace Composites
Airbus DS Geo SA	Cassidian Aviation Training Services	Stormshield
Airbus DS SLC	Cassidian Cybersecurity	Survey Copter
Airbus Exo Alpha	GDI Simulation	Testia
Airbus Group Developpement	Immobilière Aelis	Testia France
Airbus Interiors Services	Matra Defense	
Airbus Invest SAS	MP13	

Dans le cadre de l'intégration fiscale, les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale. Cette charge est donc calculée sur leur résultat propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs. Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Sur l'exercice où les filiales redeviendraient bénéficiaires, la société mère supporterait alors une charge d'impôt.

2.13 Advance Pricing Agreement Civil

Le 27 avril 2004, un accord préalable de prix de transfert multilatéral (Advanced Pricing Agreement) a été signé par les autorités fiscales allemandes, espagnoles, françaises et britanniques. Cet accord couvre les activités communes « Common Business » d'Airbus exécutées par Airbus SAS et les quatre entités nationales « NATCO's » (Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd et Airbus Operations S.L). L'avion de transport militaire « A400M » est exclu de l'accord.

Cet accord a été reconduit par les autorités fiscales sur les mêmes bases jusqu'à la fin de l'exercice 2019.

2.14 Advance Pricing Agreement A400M

Un APA spécifique au programme A400M a été signé formellement en 2013 par les quatre administrations fiscales (France, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni). Cet accord détermine les conditions de rémunération des sociétés Airbus SAS, Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd et Airbus Defence & Space SAU pour les activités de développement, de production et de vente des A400M à la société AMSL, qui a pour clients différentes Nations représentées par l'OCCAR. Une structure en participation de droit espagnol (UTE) permet de partager les résultats des ventes de ces avions. L'inclusion de la société Airbus Defence & Space GmbH dans cet accord est en cours de formalisation. L'APA stipule que la société Airbus SAS sera compensée pour ses coûts et produits engagés au titre du programme sans prendre part au partage du résultat. Cet accord ne couvre pas les activités de service et de support.

2.15 Accord de partage du chiffre d'affaires relatif aux activités de service et de de support de l'A400M

Les sociétés Airbus SAS, Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd, Airbus Defence & Space SAU et Airbus Defence & Space GmbH ont signé un accord de répartition du chiffre d'affaires relatif aux activités de services et de support de l'A400M. Cet accord définit les modalités de rémunération des sociétés concernées pour les activités réalisées depuis qu'elles ont débuté.

2.16 Autres points fiscaux

Concernant le contrôle fiscal portant sur les exercices 2004 et 2005, la société Airbus SAS, en son nom et pour le compte de sa filiale intégrée, Airbus Operations SAS, a déposé début 2012 une réclamation contentieuse contre l'avis de mise en recouvrement reçu et a demandé à bénéficier du sursis de paiement. La DVNI (Direction des Vérifications Nationales et Internationales) a accepté partiellement la position de la société par une

réponse fin 2014. Les points majeurs contestés par la société ayant été rejetés, la société a déposé une requête introductive d'instance auprès du Tribunal Administratif de Montreuil fin Janvier 2015. Aucune provision n'est constituée dans les comptes de la société Airbus SAS à ce titre. Afin d'éviter de mettre en place une garantie bancaire, la société Airbus SAS, en tant que mère du groupe fiscal Airbus, a payé la totalité de l'avis de mise en recouvrement émis par la Direction des Grandes Entreprises (DGE) fin décembre 2015. Le Tribunal Administratif de Montreuil en Juin 2016 a accordé un dégrèvement partiel à la société Airbus SAS (dégrèvement reversé à la société Airbus Operations SAS). La société Airbus SAS a fait appel du surplus auprès de la Cour Administrative d'Appel de Versailles. La décision de la Cour Administrative d'Appel de Versailles est attendue courant 2018.

Suite au dépôt, par la société Airbus SAS en 2011, d'une requête devant le tribunal administratif de Toulouse aux fins de contester l'application d'une pénalité sur une opération de carry back interne à l'intégration fiscale, plusieurs mémoires ont été échangés entre la société et la DVNI. Le tribunal de Toulouse a rendu un jugement défavorable à la société fin 2014. La société a payé la pénalité à l'administration fiscale début 2015 et a formé appel devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux. La Cour Administrative d'Appel de Bordeaux a rendu une décision favorable à la société Airbus SAS en Février 2017.

2.17 Consolidation

Conformément à l'article L 233-17 du Code de Commerce, Airbus SAS est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. En effet, les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société Airbus SE.

2.18 Transaction avec les parties liées

Aucune transaction avec les parties liées présentant une importance significative et non conclue à des conditions normales de marché n'est intervenue sur l'exercice.

2.19 Rémunérations allouées aux organes de direction et d'administration

Le détail des rémunérations des administrateurs et des dirigeants est communiqué dans le rapport annuel 2017 du Groupe.

3. Evénements post-clôture

Le 9 février 2018, conformément aux procédures standard de navigabilité, l'agence européenne de la sécurité aérienne ('EASA') a émis une directive prioritaire de navigabilité relative à un problème identifié sur un nombre limité de moteurs récemment livrés par Pratt & Whitney ('P&W'). Airbus SAS a informé ses clients et opérateurs de la famille A320 NEO concernés. Airbus et P&W sont en cours d'investigation de l'origine de cette récente découverte.

AIRBUS SAS

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

A - VALEURS BRUTES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	Airbus Group SAS 01/01/2017	31/12/2017			
			Augmentations	Transferts	Cessions	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Concessions, brevets, licences, marques	365,920	23,704	735	21,599	7,149	404,809
Immobilisations incorporelles en cours	28,691		29,883	(21,612)		36,961
	394,611	23,704	30,618	(13)	7,149	441,771
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains et aménagements de terrains	9,794	78,548	1,245	(60)	305	89,223
Constructions	155,589	1,491,077	28,313	10,552	7,070	1,678,461
Matériel et équipement	178,081	41,277	7,309	137,296	6,384	357,579
Matériel de transport - avions Beluga	553,312			(124,339)		428,973
Autres immobilisations	51,580	37,191	3,736	1,619	9,243	84,883
Immobilisations en cours	345,889	13,547	267,437	(25,054)		601,818
	1,294,246	1,661,639	308,040	13	23,001	3,240,937
TOTAL IMMOBILISATIONS	1,688,857	1,685,342	338,658		30,150	3,682,708

AIRBUS SAS

B - AMORTISSEMENTS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	Airbus Group SAS 01/01/2017	31/12/2017		
			Dotations	Reprises	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	334,561	16,053	28,317	5,508	373,423
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains et aménagements de terrains	1,633	20,450	338	328	22,093
Constructions	111,687	783,116	37,343	6,742	925,404
Matériel et équipement	186,767	31,889	19,854	6,113	232,397
Matériel de transport - avions	198,379		37,900		236,279
Autres immobilisations	43,707	26,556	5,011	9,223	66,051
	542,173	862,011	100,446	22,406	1,482,225
TOTAL AMORTISSEMENTS	876,735	878,064	128,763	27,914	1,855,648

C - VALEURS NETTES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Total valeurs brutes immobilisations incorporelles	441,771	394,611
Total amortissements immobilisations incorporelles	373,423	334,561
TOTAL VALEURS NETTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	68,347	60,050
Total valeurs brutes immobilisations corporelles	3,240,937	1,294,246
Total amortissements immobilisations corporelles	1,482,225	542,173
TOTAL VALEURS NETTES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1,758,712	752,072

AIRBUS SAS

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(Milliers d'Euros)

		31/12/2016	31/12/2017		
		Net	Brut	Dépréciations	Net*
Participations	NOTE 3-A	10.029.317	12.450.988	(245.775)	12.205.213
Créances rattachées à participations	NOTE 3-B		43.945		43.945
Prêts	NOTE 3-C	1.584.431	1.622.626	(134.181)	1.488.444
Titres immobilisés	NOTE 3-D	46.000	61.462	(8.387)	53.076
		11.659.748	14.179.021	(388.343)	13.790.678

* Dont 3 836 M€ apportés par Airbus Group SAS au 01/01/2017

AIRBUS SAS

NOTE 3-A : FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Participation en %	Valeur brute d'inventaire en euros
1) Filiales (Capital détenu à 50% et plus)		
AIRBUS OPERATIONS SAS	100,00	6.864.948.763
AIRBUS INVEST SAS	100,00	480.378.176
AIRBUS JAPAN KK	100,00	605.512
AIRBUS CHINA Limited	100,00	104.255.450
Airbus (Tianjin) DELIVERY CENTER Ltd	100,00	10.000.000
SATAIR GROUP SAS	100,00	236.982.216
AIRBUS AMERICAS, Inc	100,00	900.878.016
AirBusiness Academy SAS	100,00	12.000.000
AELIS MEXICO	100,00	1.883.278
AEROPRODUCT	100,00	38.112
AIRBUS COLOMBIA SAS	100,00	400.000
Airbus ATR SAS	100,00	91.507.614
Airbus Group (Thailand) LTD.	100,00	124.647
EADS BUSINESS SERVICES (BEIJING) CO., Ltd.	100,00	500.000
Airbus DEVELOPPEMENT	100,00	3.048.950
"Airbus Group Innovations Sk" Limited Liability Company	100,00	3.777.938
AIRBUS KOREA LIMITED	100,00	87.691
Airbus Group (Malaysia) SDN BHD	100,00	121.207
AIRBUS GROUP POLSKA SPOLKA Z OGRANICZONA ODP	100,00	11.627
Airbus Singapore Pte Ltd	100,00	5.327.837
EADS DEVELOPMENT ASIA PRIVATE LIMITED	100,00	186.035
Eltra Holdings Pte. Ltd.	100,00	30.846.701
AIRBUS GROUP BRASIL REPRESENTAÇÕES LTDA	100,00	936.357
AIRBUS KAZAKHSTAN	100,00	800
Airbus Group Mexico S.A. de C.V.	100,00	210.621
GOI Simulation	100,00	1.372.026
IMMOBILIÈRE AELIS	100,00	20.000
MP 13	100,00	42.435.302
SHINY T BV	100,00	0
Stelia Aerospace SAS	100,00	1.201.586.815
SUNNY T BV	100,00	0
TESTIA	100,00	1.538.200
Airbus ExO Alpha	100,00	4.000.000
SERAT - Ste d'Etudes de Realisations et d'Applications Techn	99,94	3.422.392
Aeropart	99,91	17.321.044
AIRBUS TRANSPORT INTERNATIONAL SNC	99,90	1.553
SNC ANITA	99,00	99
SNC ANITA 2	99,00	99
PT AIRBUS GROUP INDONESIA	99,00	192.434
AIRBUS DS HOLDING SAS	95,96	2.318.582.570
Airbus AEROASSURANCES	90,00	13.720
AIRBUS MILITARY SL	69,40	2.089
SEMATRA	74,46	20.207
Fast Express Investment Ltd	51,00	4.949.306
Fast Express Investment Ltd	51,00	6.377.856
Fast Express Investment Ltd	51,00	8.297.371
ASB Aerospatiale Batteries	50,00	3.936.550
2) Participations (Capital détenu à plus de 10%)		
CVT	49,99	643.143
S.C.I LES HERBAGES L'AIR LIQUIDE - AEROSPATIALE	45,00	377.311
Aerospace Technology Park S.A.	30,00	2.500.000
China World Aviation Leasing Co. Limited	25,00	3.142.924
China World Aviation Leasing Co. Limited	25,00	18.344.034
SECBAT - Ste Européenne de Construction de l'Avion Breguet	24,95	17.902
SOFEMA	21,62	3.259.603
EUROTRADIA INTERNATIONAL	21,25	3.419.393
DUBLIN AEROSPACE LIMITED	21,05	1.750.001
BOOSTAEROSPACE SAS	20,00	10.000
SEMIDIAS - SEM pour l'Innovation, le Développement Industriel	20,00	30.490
Indian Aero Ventures Private Limited	17,85	17.181.628
Société Française d'Exportation de Systèmes Avancés	14,96	149.671
Aerofund	13,82	5.000.000
Centre Entreprise Et Communication Avancée - CECA	12,50	38.112
Airbus Group India Private Limited	11,46	3.057.807
ODAS	10,00	2.999.668
3) Autres participations et autres titres immobilisés		
Autres participations et autres titres immobilisés		25.941.279
TOTAL		12.450.988.146

AIRBUS SAS

FILIALES ET PARTICIPATIONS 31 12 2017

Renseignements détaillés

	Pays	Capital social	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres de participations		Chiffres d affaires Hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte du dernier exercice clos 2017 (+ bénéfice)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice 2017
				Brut	Net			
FILIALES ET PARTICIPATIONS								
AIRBUS OPERATIONS SAS 31060 Toulouse	France	978,826,931	100	6,864,948,763	6,864,948,763	12,790,905,547	1,178,769,762	0
AIRBUS ATR 31770 Colomiers	France	30,528,000	100	91,507,614	91,507,614	235,301,612	92,725,146	0
AIRBUS DS HOLDING SAS (4075) 92152 Suresnes	France	21,391,489	96	2,318,582,570	2,318,582,570	0	1,137,363,847	1,155,957,295
STELIA 17300 Rochefort	France	200,000,000	100	1,201,586,815	1,201,586,815	2,129,733,434	88,492,024	0
AIRBUS INVEST SAS 31700 BLAGNAC	France	482,525,249	100	480,376,176	480,376,176		480,376,176	0
AIRBUS AMERICAS, Inc Herndon, Virginia 20171 USA	USA	USD 1 270,19	100	900,878,016	900,878,016	USD 1 793 897 261	USD 29 269 890	0
AIRBUS CHINA Limited Duddell Street Central, Hong Kong	Chine	USD 1 000 000	100	104,255,450	104,255,450	USD 58 943 891	USD (883 467)	0
SATAIR GROUP SAS 31700 BLAGNAC	France	59,246,304	100	236,982,216	236,982,216	0	-2,199,619	0
Autres participations				251,870,525	6,095,587			
TOTAL				12,450,988,146	12,205,213,208			

AIRBUS SAS

NOTE 3-B : CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	à moins de 1 an	à plus de 1 an	31/12/2016
Créances rattachées à des participations	43,945	4,883	39,062	
	43,945	4,883	39,062	

NOTE 3-C : PRETS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	à moins de 1 an	à plus de 1 an	31/12/2016
AIRBUS OPERATIONS SAS	1,382,470	60,833	1,321,637	1,457,657
SATAIR GROUP SAS	119,699		119,699	117,534
DIVERS	120,457	65,726	49,231	73,153
Dépréciation	(134,181)	(98,958)	(35,223)	(63,913)
	1,488,444	27,601	1,455,344	1,584,431

Note 3-D : TITRES IMMOBILISES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	à moins de 1 an	à plus de 1 an	31/12/2016
FCPR AEROFUND	43,915		43,915	46,000
DIVERS	9,161		9,161	
	53,076		43,915	46,000

AIRBUS SAS

NOTE 4 : STOCKS ET EN-COURS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Dépréciations	Net	NET
En cours de production	17,531,593	(439,016)	17,092,577	15,172,451
Produits finis	660,468	(384,722)	275,745	122,655
Marchandises / rechanges	855,883	(148,184)	707,698	598,675
	19,047,943	(971,923)	18,076,020	15,893,781

AIRBUS SAS

NOTE 5 : CREANCES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	à moins de 1 an	à plus de 1 an	31/12/2016
Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes	1,266,220	546,881	685,450	1,148,731
Créances d'exploitation				
Créances clients	1,113,585	1,101,637	11,948	567,562
Créances clients - Factures à émettre	569,835	569,835		556,722
Créances clients - Effets de commerce	38,202	38,202		62,422
	1,721,621	1,311,935		1,186,706
Créances diverses				
<u>Créances groupe et comptes rattachés</u>	220,640	220,640		147,415
<u>Autres créances diverses</u>				
TVA	1,080,368	1,080,368		661,893
Etat - Impôt sur les sociétés	227,140	227,140		306,230
Autres créances	96,385	96,385		50,805
	1,403,893	1,403,893		1,018,928
<u>Total créances diverses</u>	1,624,533	1,624,533		1,166,343
TOTAL CREANCES *	4,612,374	3,483,349	685,450	3,501,780

* Dont 355,7M€ apportés par Airbus Group SAS au 01/01/2017

AIRBUS SAS

NOTE 6 : PROVISIONS POUR DEPRECIATION D'ACTIFS

	31/12/2016	Airbus Group SAS 01/01/2017	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	31/12/2017
Dépréciation série divers Dépréciation des stocks Dépréciation autres SERIES	8,109		14,590			22,699
	346,569		166,235	(73,788)		439,016
	672,199		98,998	(386,474)		384,722
	1,026,877		279,824	(460,263)		846,438
Dépréciation créance clients SUPPORT	3,958		4,624	(3,928)		4,653
	3,958		4,624	(3,928)		4,653
Dépréciation stock pièces dét. SUPPORT HAMBOURG	138,969		9,215			148,184
	138,969		9,215			148,184
Dépréciation des prêts Dépréciation des immo. Financières Dépréciation créances diverses RISQUES DIVERS	63,913	36,281	46,172	(12,185)		134,181
	60,149	82,262	118,169	(6,418)		254,162
	55,968	99,263		(32,017)		123,213
	180,030	217,805	164,341	(50,620)		511,556
TOTAL P° POUR DEPRECIATION D'ACTIFS	1,349,834	217,805	458,004	(514,811)		1,510,832

AIRBUS SAS

NOTE 7 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017			31/12/2016
	à moins de 1 an	à plus de 1 an	TOTAL	
Charges constatées d'avance				
Avoirs émis d'avance avions	364,084	1,863,726	2,227,810	2,169,518
Avoirs émis d'avance (autres)	12,380	5,977	18,357	4,498
Charges constatées d'avance avions	78,008	730,770	808,778	799,476
Charges constatées d'avance (autres)	27,345	9,686	37,031	20,662
Total charges constatées d'avance	481,817	2,610,160	3,091,977	2,994,155

AIRBUS SAS

NOTE 8 : ECART DE CONVERSION ACTIF

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
- Prêts / emprunts	161,697	408,757
- Clients	75,042	117,820
- Fournisseurs	2,832	145,480
- Autres	572	574
TOTAL	240,144	672,630

AIRBUS SAS

NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

A - Répartition du capital

	Nombre	%	Valeur nominale
1 AIRBUS S.E.	2 912 467	90.26	1 Euro
2 EADS CASA FRANCE SAS	150 934	4.68	1 Euro
3 AIRBUS DS HOLDING BV	163 410	5.06	1 Euro

Nota : Toutes les actions sont des actions ordinaires

B - Variation des capitaux propres

(Milliers d'Euros)

	31/12/2018	Fusion Airbus Group SAS	Affectation résultat	Dividendes versés	Provisions réglementées	Reprises de l'exercice	Capital social	Prime d'apport	Résultat 2017	31/12/2017
Capital social	3,227						59			3,286
Prime d'émission-prime d'apport	2,347,145							604,691		2,951,836
Reserves	30 968	127								31,095
Boni de fusion	13,228	4,446,992								4,460,220
Report à nouveau	195,222		(284,699)							(88,477)
Résultat de l'exercice 2016 (charge)	(284,699)		284,699							
Résultat de l'exercice 2017 (profit)									20,072	20,072
	2,305,091								20,072	7,378,032
Provisions réglementées	234,860	142,586			71,340	(55,780)				393,007
TOTAL	2,540,951	142,586			71,340	(55,780)			20,072	7,771,039

AIRBUS SAS

NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/2016	Airbus Group SAS 01/01/2017	Transfert	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	31/12/2017
Provisions pour risques series	3,254,392		(42,000)	1,742,284	(1,968,976)		2,985,700
Provision pour risques support après vente	706,982			69,208	(180,000)		596,190
Provision pour charges de personnel	304,340	151,431		80,524	(87,845)		448,450
Provision pour risques	6,043			954	(2,252)		4,745
Total provisions pour risques et charges personnel	310,383	151,431		81,478	(90,097)		453,195
Provision pour pertes de change latentes	672,630	118		240,083	(672,687)		240,144
Risques divers	643	276,357	42,000	298,306	(53,349)	(120,000)	443,956
Provision pour risques financiers	157,204	26,641			(155,702)		28,143
Total provision pour risques divers	872,477	303,116		538,389	(881,738)	(120,000)	712,244
Provisions pour risques et charges	5,102,234	454,547		2,431,359	(3,120,811)	(120,000)	4,747,329

AIRBUS SAS

NOTE 11 : DETTES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017*	à moins de 1 an	à plus d'un an	31/12/2016
Dettes financières				
Emprunts	3.163.899	182.803	2.981.096	3.611.394
Dépôts et cautionnements reçus	2.537		2.537	
Total dettes financières	3.166.436	182.803	2.983.633	3.611.394
Comptes courants	110.115	110.115		283.884
Avances et acomptes reçus				
Avances et acomptes reçus	33.823.437	14.699.160	19.124.277	32.584.374
Avances reçues - effets	653.544	653.544		59.033
Total avances et acomptes reçus	34.476.981	15.352.704	19.124.277	32.643.407
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs -factures	6.796.404	6.796.404		5.032.803
Dettes fournisseurs- charges à payer	2.546.380	2.546.380		1.614.368
Dettes fournisseurs- effets à payer	38.410	38.410		29.419
Total dettes d'exploitations	9.381.195	9.381.195		6.676.590
Dettes diverses				
Dépôts et cautionnements reçus				2.550
Dettes fiscales et sociales				
Personnel	30.929	30.929		27.378
Personnel - charges à payer	327.086	327.086		223.615
TVA	1.002.495	1.002.495		550.850
Etat, impôt sur les sociétés				
Autres taxes				
Autres taxes - charges à payer	21.555	21.555		27.895
Dettes Groupe	6.831			
Autres dettes diverses	522.482	222.619	299.863	356.376
Total dettes diverses	1.911.377	1.604.684	299.863	1.188.663
TOTAL DETTES	49.046.104	26.631.500	22.407.774	44.403.938

AIRBUS SAS

NOTE 12 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017			31/12/2016
	à moins de 1 an	à plus de 1 an	TOTAL	
Services après-vente				165
Autres	17,768	57,945	75,713	120,908
Avions	8,050	121,187	129,237	117,655
Total produits constatés d'avance	25,818	179,133	204,950	238,728

AIRBUS SAS

NOTE 13 : Ecart de conversion passif

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
- Prêts / emprunts	13,494	7,837
- Clients	76,297	53,419
- Fournisseurs	82,157	17,163
- Autres	13,059	13,043
TOTAL	185,008	91,462

AIRBUS SAS

NOTE 14 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

A - 1. Ventes à terme de devises

(Milliers d'Euros)

Ventes devises USD en contrepartie d'un paiement en EUR			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Ventes à terme	EUR/USD EUR/USD	15,145,370	36,243,204
	Total	51,388,574	

(Milliers de GBP)

Ventes devises USD en contrepartie d'un paiement en GBP			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Ventes à terme	GBP/USD GBP/USD	765,970	2,478,022
	Total	3,243,992	

(Milliers d'Euros)

Ventes devises USD (Collars 1st leg)			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Ventes à terme	EUR/USD EUR/USD		7,835,387
	Total	7,835,387	

A - 2. Achat à terme de devises

(Milliers d'Euros)

Achat devises USD en contrepartie d'un paiement en EUR			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Achat à terme	EUR/USD EUR/USD	(1,203,498)	(2,802,548)
	Total	(4,006,046)	

Achat devises USD (Collars 2nd leg)			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Achat à terme	EUR/USD EUR/USD		(9,383,020)
	Total	(9,383,020)	

AIRBUS SAS

NOTE 14 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

B - Cautions bancaires

	31/12/2017 (Milliers d' Euros)	31/12/2016 (Milliers de dollars)
- Restitution d'acomptes et garantie de performance		43,325
- Cautions AIRBUS GROUP SE		166,234
- Cautions diverses	5,927	25
	5,927	209,584

C - Engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP) - Garanties de valeur résiduelle d'avions (AVG/ RVG)

(Millions de dollars)

	31/12/2017	31/12/2016
- Engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP)		
- Garanties de valeur résiduelle d'avions (AVG/ RVG)	902	935
Total	902	935

En vertu des accords signés courant 2004 et 2005 avec la société AFS, les engagements relatifs aux garanties de valeur résiduelle d'avions (AVG/ RVG) contractés jusqu'au 31/12/2005, ainsi que les engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP) sont intégralement contre garantis

AIRBUS SAS

NOTE 15 : CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires par activité

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Pièces détachées	849,674	708,052
Ventes de marchandises	849,674	708,052
Avions neufs	48,336,649	46,656,186
Avions de deuxième main	213,941	61,510
Autres services	1,216,498	1,069,620
Marge SAS / SEP	20,872	18,775
Autres	1,940,474	1,302,746
Production vendue	51,728,433	49,108,837
Etudes	5,644	
TOTAL	52,583,752	49,816,889

Chiffre d'activité par zone géographique (*)

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Europe géographique (incl. France et Dom-Tom)	11,227,330	19,535,881
Amérique Latine	2,411,063	8,365,629
Etats Unis - Canada	6,434,223	8,945,602
Asie géographique	25,211,399	12,115,320
Reste du monde	7,299,736	854,457
TOTAL	52,583,752	49,816,889

* Les revenus sont alloués par zone géographique de facturation

AIRBUS SAS

NOTE 16 : ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

A la date d'arrêté des comptes, il n'y a pas de transaction significative n'ayant pas été conclue aux conditions normales du marché enregistrée dans les comptes de Airbus SAS.

AIRBUS SAS

NOTE 17 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Charges exceptionnelles	158.113	70.714
Pénalités et amendes fiscales		5
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Charges exceptionnelles sur activité séries		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion -autres	11.676	26
Charges exceptionnelles sur opérations financières		
Valeurs nettes comptables des éléments actifs cédés	600	290
Dotations amortissements dérogatoires	71.340	39.290
Dotations provisions pour risques séries	772	1.103
Dotations provisions pour risques et charges exceptionnels		30.000
Dotations provisions pour dépréciations exceptionnelles	2.933	
Autres charges exceptionnelles	70.792	
Produits exceptionnels	100.885	146.574
Produits exceptionnels sur opérations de gestion -autres	13.487	2
Quote-part de subvention d'investissement viré au résultat	609	
Produits des cessions d'éléments d'actif	857	913
Reprises amortissements dérogatoires	55.780	57.603
Reprises de provisions pour risques séries		
Reprises de provisions pour investissements		
Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Reprise de provisions pour dépréciations exceptionnelles	30.150	88.056
Transfert de charges		
Autres produits exceptionnels	2	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(57.228)	75.860

AIRBUS SAS

NOTE 18 SITUATION FISCALE

La société AIRBUS SAS est, dans le cadre de l'impôt, tête d'intégration fiscale du groupe fiscal.

Impôt sur les bénéfices	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'impôts		
Carry-back		
Crédit impôt famille	516	383
Crédit impôt apprentissage	9	1
Produits d'intégration fiscale	415,998	75,763
Réduction impôts - Dons mécénat	1,171	991
Restitution d'impôts		
Charges d'impôts	(276,926)	(43,508)
TOTAL	140,768	33,630

Impôt sur les bénéfices supporté en l'absence d'intégration	31/12/2017	31/12/2016
Airbus SAS (filie)		
Impôt sur les Sociétés		
Crédit impôt famille	516	383
Crédit impôt apprentissage	9	1
Réduction impôts - Dons mécénat	1,171	991
TOTAL	1,696	1,375

Déficits reportables	31/12/2017	31/12/2016
Cumul à fin de période	632,123	1,259,684

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	31/12/2017	31/12/2016
Différences temporaires générant un actif d'impôt	732,510	516,404
Provisions non déductibles	287,302	150,383
Ecart de conversion	424,964	353,155
Organic	2,330	48
Autres	17,914	12,819
Différences temporaires générant un passif d'impôt	181,352	421,405
Provisions non déductibles		
Ecart de conversion	178,443	418,289
Organic	686	692
Autres	2,223	2,423
TOTAL	551,158	95,000

NOTE 19 EFFECTIF MOYEN

	31/12/2017 (incluant ex AI GROUP SAS)	31/12/2016
Employés et agents administratifs	501	375
Ingénieurs et cadres	7071	6454
Employés & Agents Techniques de maîtrise	315	297
Apprentis	68	56
Contrat de Professionnalisation	86	56
	8,041	7,238

CERTIFIÉ CONFORME

AIRBUS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 3.285.789 Euros
Siège social: 2, rond-point Emile Dewoitine
31700 Blagnac
RCS Toulouse 383 474 814



DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES

PRISES PAR CONSENTEMENT ECRIT

EN DATE DU 30 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le 30 avril 2018, à 9 heures,

Airbus SE, société européenne de droit néerlandais dont le siège social est situé Mendelweg 30, 2333 CS Leiden, The Netherlands, immatriculée auprès du Registre du Commerce néerlandais (*Handelsregister*) sous le numéro 24288945 ("**Airbus SE**"),

EADS Casa France, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 2, rond-point Emile Dewoitine, 31700 Blagnac, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 434 883 484 ("**EADS Casa France**"), et

Airbus DS Holdings BV, société (*besloten vennootschap*) de droit néerlandais dont le siège social est situé Mendelweg 30, 2333 CS, Leiden, The Netherlands, immatriculée à la Chambre de Commerce néerlandaise (*kamer van koophandel*) sous le numéro 24190445 ("**Airbus DS Holdings BV**"),

agissant en qualité de seuls associés (les "**Associés**") de la société par actions simplifiée Airbus, (la "**Société**"), et détenant ensemble la totalité des 3.285.789 actions constituant le capital social de la Société, conformément aux dispositions du Code de Commerce et à l'article 16 des statuts de la Société, ont statué sur les résolutions portant sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes ;
- affectation du résultat ;
- rapport spécial des commissaires aux comptes ;
- pouvoirs.

Les Associés ont reconnu que l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts ont été communiqués aux Associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dans des conditions que les Associés approuvent comme étant satisfaisantes pour les besoins de leur information préalable dans le cadre de l'adoption des résolutions ci-après.

PREMIERE DECISION

(approbation des comptes clos le 31 décembre 2017)

La collectivité des Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les opérations décrites dans lesdits rapports, les comptes, le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

En conséquence, la collectivité des Associés donne quitus au Président et aux directeurs généraux pour leur gestion au titre de l'exercice 2017.

DEUXIEME DECISION

(affectation du résultat)

Sur proposition du Président, la collectivité des Associés décide que le profit de l'exercice d'un montant de 20.072.207 euros est affecté en report à nouveau.

Il est rappelé que les montants des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes
2014	Néant
2015	Néant
2016	1.000.000.000 €

TROISIEME DECISION

(rapport spécial des commissaires aux comptes)

La collectivité des Associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes, prend acte qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce n'est intervenue directement ou par personnes interposées entre la Société et ses dirigeants ou ses associés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

QUATRIEME DECISION

(pouvoirs)

La collectivité des Associés donne tous pouvoirs au Président pour la réalisation matérielle des décisions adoptées dans le présent acte et, généralement, pour prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités légales nécessaires à la réalisation desdites opérations. A cet effet tous pouvoirs sont conférés au porteur de tout extrait ou copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.



Airbus SE
Représentée par M. David ZAKIN



EADS CASA France SAS
Représentée par M. Fernando ALONSO FERNANDEZ



Airbus DS Holdings B.V.
Représentée par



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

AIRBUS S.A.S

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

AIRBUS S.A.S

2, rond point Emile Dewoitine - BP 90112 - 31703 Blagnac cedex

Ce rapport contient 43 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense 1 Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

AIRBUS S.A.S

Siège social : 2, rond point Emile Dewoitine - BP 90112 - 31703 Blagnac cedex
Capital social : €3.285.789

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de la collectivité des Associés de la société Airbus S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 1.2 de l'annexe des comptes annuels concernant la fusion-absorption de la société Airbus Group SAS par Airbus S.A.S en date du 1^{er} juillet 2017 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

La note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives notamment aux immobilisations financières (note 2.2).

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour risques et charges concernant des litiges, des pertes probables sur contrats de vente et sur des obligations de support après-vente, tel que décrit en notes 2.10.1, 2.10.2 et 2.10.3 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

S'agissant des litiges, nous nous sommes assuré que les éléments et incertitudes éventuelles identifiés à l'occasion des procédures de recensement et d'identification mises en œuvre par la société étaient décrits de façon appropriée dans la note 2.10.1 de l'annexe.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

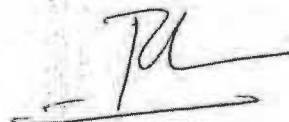
Paris-La Défense, le 27 avril 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Elisabeth Roumegoux-Rouvelle
Associée

ERNST & YOUNG et Autres



Pierre Constant
Associé

AIRBUS SAS

2, rond point Emile Dewoitine 31700 BLAGNAC

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

(comptes établis en Milliers d'euros)

AIRBUS SAS

Sommaire	Pages
Bilan Actif	1
Bilan Passif	2
Resultat	3
	4&5

Principes comptables et événements majeurs	6 à 15
--	--------

Notes sur le Bilan

Note 1 A	Immobilisations - Valeurs brutes	16
B	Immobilisations - Amortissements	17
C	Immobilisations - Valeurs nettes	17
Note 2	Immobilisations Financières	18
Note 3 A	Titres de participations	19 & 20
B	Créances rattachées à des participations	21
C	Prêts	21
D	Titres immobilisés	21
Note 4	Stocks et en-cours	22
Note 5	Créances	23
Note 6	Provisions pour dépréciation d'actifs	24
Note 7	Charges constatées d'avance	25
Note 8	Ecart de conversion Actif	26
Note 9 A	Répartition du Capital	27
B	Variations des capitaux propres	27
Note 10	Provisions pour risques et charges	28
Note 11	Dettes	29
Note 12	Produits constatés d'avance	30
Note 13	Ecart de conversion Passif	31
Note 14 A	Engagements - Vente et achat à terme	32
B	Cautions bancaires	33
C	Engagements - Garanties liées aux avions (GRP /AVG)	33

Notes sur le Compte de Résultat et divers

Note 15	Chiffre d'affaires	34
Note 16	Eléments concernant les entreprises liées	35
Note 17	Résultat Exceptionnel	36
Note 18	Situation Fiscale	37
Note 19	Effectif moyen	37

AIRBUS SAS

ACTIF

(Milliers d'Euros)

		31/12/2017	31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	Note 1	68,347	60,050
Immobilisations corporelles	Note 1	1,758,712	752,072
Immobilisations financières	Notes 2 à 3	13,790,678	11,659,748
TOTAL		15,617,738	12,471,870
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	Note 4	18,076,020	15,893,781
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 5	1,266,220	1,148,731
Créances d'exploitation	Note 5	1,721,621	1,186,706
Créances diverses	Note 5	1,624,533	1,166,343
Disponibilités		20,316,177	16,843,098
Charges constatées d'avance et autres	Note 7	3,091,977	2,994,155
TOTAL		46,096,548	39,232,814
Ecart de conversion actif	Note 8	240,144	672,630
TOTAL DE L'ACTIF		61,954,430	52,377,314

AIRBUS SAS

PASSIF

(Milliers d'Euros)

		31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES	Note 9		
Capital		3,286	3,227
Primes d'émission, d'apport et de fusion		2,951,836	2,347,145
Réserves		31,095	30,968
Résultat de l'exercice		20,072	(284,699)
Report à nouveau		(88,477)	196,223
Boni de fusion		4,460,220	13,228
Acomptes sur dividendes			
Provisions réglementées		393,007	234,860
TOTAL		7,771,039	2,540,951
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Note 10	4,747,329	5,102,234
DETTES			
Dettes financières	Note 11	3,166,436	3,611,394
Comptes courants	Note 11	110,115	283,884
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Note 11	34,476,981	32,643,407
Dettes d'exploitation	Note 11	9,381,195	6,876,590
Dettes diverses	Note 11	1,911,377	1,188,663
Sous-total Note 11		49,046,104	44,403,938
Produits constatés d'avance et autres	Note 12	204,950	238,728
TOTAL		49,251,055	44,642,667
Ecart de conversion passif	Note 13	185,008	91,462
TOTAL DU PASSIF		61,954,430	52,377,314

AIRBUS SAS

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises Note 15	849,674	708,052
Production vendue Note 15	51,734,077	49,108,837
Production stockée	2,290,459	1,394,205
Production immobilisée	268,810	239,837
Subventions d'exploitation	7,645	1,679
Reprise sur provisions	3,154,945	2,824,339
Transferts de charges	60,676	197,809
Autres produits	2,465	2,570
TOTAL I	58,368,752	54,477,329
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	731,869	622,806
Variation de stocks	(120,880)	(120,185)
Achats et approvisionnements	41,541,117	39,383,744
Autres achats et charges externes	12,265,077	10,326,194
Impôts et taxes et assimilés	111,050	77,426
Salaires et traitements	870,305	663,166
Charges sociales	363,995	316,788
Dotations aux amortissements	127,863	94,573
Dotations aux provisions sur actif circulant	295,029	340,783
Dotations aux provisions pour risques et charges	1,901,853	2,729,688
Dotations aux provisions sur actif immobilisé	900	
Autres charges	(25,053)	97,045
Total II	58,063,126	54,532,028
RESULTAT D'EXPLOITATION	305,626	(54,699)

AIRBUS SAS

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION	305,626	(54,699)
Produits financiers		
Produits de participation	109,064	
Intérêts et autres produits assimilés	97,377	56,243
Reprise sur provisions	255,321	2,363
Différences positives de change	118,173	242,216
Produits nets sur cessions de VMP		
Total produits financiers	579,935	300,823
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	160,746	142,305
Intérêts et charges assimilées	121,296	92,186
Différences négatives de change	495,349	391,529
Total charges financières	777,390	626,019
RESULTAT FINANCIER	(197,455)	(325,196)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	108,171	(379,895)
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1,466	913
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13,487	2
Reprise sur provisions	2	145,659
Transfert de charges exceptionnelles	85,930	
Total produits exceptionnels	100,885	146,574
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	600	290
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11,676	30
Dotations aux amortissements et provisions	75,045	70,393
Autres charges exceptionnelles	70,792	
Total charges exceptionnelles	158,113	70,714
RESULTAT EXCEPTIONNEL Note 17	(57,228)	75,860
RESULTAT NET AVANT IMPOT	50,943	(304,035)
Participation	13,694	14,294
Impôts sur les bénéfices (Intégration fiscale) - produit Note 18		33,630
Impôts sur les bénéfices (Intégration fiscale) - charge Note 18	(17,176)	
RESULTAT NET TOTAL	20,072	(284,699)

Annexe Airbus SAS 31/12/2017

1. Evénements majeurs survenus durant l'exercice

1.1 Activité commerciale

718 avions ont été livrés en 2017 selon la répartition suivante :

- 558 SA dont 181 A320neo
- 67 A330
- 15 A380
- 78 A350

36 livraisons de SA ont été effectuées depuis le site de Mobile aux Etats-Unis.

Airbus a enregistré 1 109 commandes nettes au cours de cet exercice. Le carnet de commandes s'élève ainsi à fin 2017 à 7 265 avions.

1.2 Organisation

En date du 1^{er} Juillet 2017, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017, la société Airbus Group SAS, alors détenue à 100% par la Société, a été absorbée par cette dernière par voie de fusion-absorption, entraînant un transfert universel du patrimoine de la société Airbus Group SAS vers la Société. En conséquence, les actifs (incluant les filiales et participations) et passifs de la société Airbus Group SAS ont été apportés à leur valeur nette comptable à la date du 31 décembre 2016 et la société Airbus Group SAS a été dissoute.

1.3 Autres

Le 30 novembre 2017, dans le cadre de la création d'un groupe fiscal unique aux Etats-Unis sous Airbus Americas, Inc., Airbus SE a apporté les titres qu'elle détenait dans Airbus Group, Inc. (représentant la totalité du capital de cette dernière) à Airbus SAS en contrepartie de nouvelles actions dans le capital de la Société. En conséquence, il a été procédé à une augmentation de capital d'Airbus SAS à hauteur d'un montant de 59 008 euros, assortie d'une prime d'émission de 604 690 508,94 euros. Immédiatement après, Airbus SAS a apporté les titres d'Airbus Group, Inc. à sa filiale Airbus Americas, Inc., détenue à 100%, sans que cela ne donne lieu à une augmentation de capital de cette dernière.

2. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de la société ont été établis suivant les principes comptables généralement admis conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement ANC n°2014-03.

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Ces estimations ou hypothèses peuvent être révisées d'exercice en exercice.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport sauf pour celles qui ont fait l'objet d'une réévaluation globale.

Les règlements CRC n° 2002-10 (relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs) et n° 2004-06 (relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs) sont appliqués dans les comptes de la société.

Les logiciels autonomes conçus en interne sont comptabilisés à l'actif.

Les immeubles, les agencements de bâtiments, les ouvrages d'infrastructure, le matériel aérien immobilisé, le matériel de transport et le mobilier de bureau font l'objet d'un amortissement linéaire.

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits, sachant que l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est porté en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

Logiciels acquis et logiciels développés, brevets	3 à 5 ans
Constructions	6 à 50 ans
Ouvrages d'infrastructures et installations générales	10 à 30 ans
Installations complexes spécialisées	6 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
Matériel aérien immobilisé	10 à 20 ans
Autres	3 à 15 ans

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'achat ou à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

2.2 Immobilisations financières

La valeur brute des participations et des titres est constituée par le coût d'acquisition historique ou la valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire de ces participations devient inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Dans le cas des titres de participation, la valeur d'inventaire est

généralement établie par référence aux capitaux propres, mais aussi en fonction de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité des participations considérées pour l'entreprise.

Les créances et prêts rattachés aux participations sont enregistrés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsqu'apparaît une perte probable.

Les prêts en devises sont réévalués au cours de clôture.

2.3 Stocks et en cours

Les stocks de pièces détachées sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré. Une provision pour dépréciation des stocks de pièces détachées est constituée pour tenir compte de la durée de vie des pièces.

Les avions produits sont considérés comme produits finis une fois les activités de production terminées et les avions remis au département en charge de la gestion des livraisons aux clients. Avant cette phase, le coût de production des avions, y compris les frais de transport, est enregistré en en-cours de production.

Les avions de deuxième main sont valorisés à leur coût d'achat.

Une provision pour dépréciation de produits finis ou d'en-cours est constatée lorsque la juste valeur est inférieure à la valeur d'inventaire.

2.4 Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsqu'une perte probable apparaît.

2.5 Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises sont converties en euros au cours de clôture du mois précédent leur réalisation et les dettes et créances sont réévaluées au cours de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits, suivant le cas, en écart de conversion actif ou passif. Par ailleurs, les pertes de change latentes font l'objet de provisions pour risques et les gains latents ne sont pas inclus dans les résultats.

Les avoirs clients libellés en devises qui feront l'objet d'un décaissement sont réévalués au taux de clôture. Les avoirs libellés en devises qui donnent lieu à des prestations de services supplémentaires ne sont pas réévalués en tant qu'éléments non monétaires.

2.6 Couverture de change

Les ventes d'Airbus sont majoritairement libellées en dollars, alors qu'une partie significative des coûts est encourue en Euro et livre sterling. Par conséquent, Airbus utilise des instruments de couverture de change pour minimiser son exposition nette en dollars et son exposition sur les achats en livre sterling.

Airbus couvre son exposition nette en dollars sur un horizon maximum de 8 ans. Cette exposition nette est définie comme les recettes perçues en dollars à la livraison des avions moins les dépenses payées en dollars.

Les flux couverts correspondent aux prévisions mensuelles de flux en dollars pour un mois donné sur la base des dates de livraison des avions. Le montant à couvrir est décidé par le Comité de Trésorerie d'Airbus sur la base des livraisons d'avions considérées comme hautement probables, à savoir les livraisons correspondant à des commandes fermes ou à des engagements de commande ayant une très forte probabilité de se matérialiser sur la base des documents contractuels échangés.

Les principaux instruments financiers utilisés sont des ventes à terme de dollars contre euros. Ces instruments ne sont pas détenus à titre spéculatif. La relation de couverture est documentée entre les instruments financiers et les flux mensuels en dollars couverts.

Le montant des couvertures débouclées en 2017 et comptabilisées en chiffre d'affaires s'élève à une charge nette de 2 410 millions d'euros contre une charge nette de 2 649 millions d'euros au titre de l'exercice 2016.

Les différences de change sont enregistrées en résultat d'exploitation (chiffre d'affaires) pour refléter les relations de couverture existantes.

L'exposition sur les achats en livres sterling est en partie couverte par des ventes à terme de dollars contre des livres sterling. Les stocks sont valorisés au cours historique, sans tenir compte des couvertures existantes. L'impact potentiel lié à la prise en compte du cours couvert dans le cadre de l'évaluation des stocks d'avions commerciaux n'aurait pas d'impact sur le compte de résultat puisque ce résultat est redistribué dans le cadre du mécanisme de l'Advance Pricing Agreement Civil (Note 2.13).

Le montant des engagements non débouclés est présenté dans la note 14 A.

2.7 Transfert des garanties liées aux valeurs résiduelles des avions

En 2004 et 2005, la société Airbus SAS a conclu plusieurs accords avec la société AFS qui ont pour effet de contre garantir le risque lié aux garanties de valeurs résiduelles d'avions (RVG/AVG) et aux engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP), qui faisait l'objet d'une provision dans les comptes d'Airbus SAS, via le versement d'une prime correspondant à l'indemnité versée à AFS aux termes de ces accords.

Le traitement comptable adopté pour traduire cette opération consistait en la reprise par Airbus SAS de la provision antérieurement dotée en raison de ces risques, en contrepartie de la constatation d'une charge certaine au titre des exercices 2004 et 2005.

Les nouvelles garanties de valeurs résiduelles des avions, consenties par Airbus SAS depuis 2006 n'ont pas été contre-garanties par AFS. Airbus SAS a enregistré dans ses comptes les provisions pour couvrir ces risques.

Les engagements d'Airbus SAS envers les compagnies aériennes sont présentés en note 14 C.

Les paramètres du modèle d'évaluation du risque sur ces provisions sont révisés chaque année pour être en ligne avec les conditions actuelles de marché et la probabilité d'exercice de ces engagements.

2.8 Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus, hors dépenses d'outillages spécialisés, d'installations d'essais et de prototypes.

2.9 Provisions réglementées

Les provisions réglementées concernent les amortissements dérogatoires calculés selon la législation fiscale en vigueur.

2.10 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources estimable au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées par le management en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Lorsque la composante temps a un effet significatif sur l'évaluation de la provision, les flux attendus de sortie de ressources sont actualisés.

2.10.1 Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges sont enregistrées à la suite d'actions légales, d'investigations gouvernementales et autres plaintes déposées contre la société qui font référence à des événements passés. Elles sont estimées par le management lorsque la sortie de ressources apparaît probable et que l'obligation est estimable.

Revue des relations avec les Business Partners

Certains consultants et autres tiers ont initié une procédure de litige commercial et d'arbitrage à l'encontre d'Airbus. Une revue complète et le renforcement des contrôles et pratiques pourrait conduire, à l'avenir, à l'apparition de nouveaux litiges ou à des mises en cause de responsabilité civile ou pénale qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers d'Airbus SAS bien qu'à ce stade il soit trop tôt pour déterminer la probabilité ou l'étendue de ces passifs éventuels.

Enquêtes par le SFO britannique et le PNF français sur les ventes d'avions commerciaux

Dans le cadre de la revue de sa politique de contrôle interne et de conformité, le groupe Airbus a découvert des erreurs et des omissions sur des informations relatives à des consultants fournies dans le cadre de dossiers de crédit export pour des clients du groupe.

Début 2016, Airbus Group SE a informé les agences de crédit export du Royaume-Uni, d'Allemagne et de la France des irrégularités découvertes. Airbus Group SE a divulgué la même information au bureau d'enquête britannique sur les fraudes (« SFO » Serious Fraud Office).

En août 2016, le « SFO » a informé le groupe Airbus qu'il ouvrait une enquête pour allégation de fraudes et corruption concernant les ventes d'avions commerciaux relative à des irrégularités concernant des consultants externes (business partners). En mars 2017, le Parquet National Financier Français (PNF) a informé le groupe Airbus qu'il a également ouvert une enquête préliminaire pour le même sujet et que les deux autorités agiraient désormais de manière coordonnée. Le groupe Airbus coopère pleinement avec les deux

autorités. Dans le cadre des échanges entre Airbus et les autorités américaines, ces dernières ont demandé des informations relatives à certains éléments de l'enquête menée par le SFO/PNF qui pourraient tomber sous le coup de la compétence des juridictions américaines. Airbus coopère avec les autorités américaines en étroite collaboration avec le SFO et le PNF. Airbus coopère avec les autorités américaines en étroite collaboration avec le SFO et le PNF.

Les enquêtes menées par le SFO et le PNF et les conclusions pouvant en résulter pourraient avoir des conséquences négatives pour le groupe Airbus et Airbus SAS. La condamnation au paiement d'une amende résultant des enquêtes menées par le SFO et le PNF dépendra des constatations factuelles de ces enquêtes et pourrait avoir un impact significatif sur les états financiers bien qu'à ce stade il soit trop tôt pour déterminer la probabilité ou l'étendue de ce passif éventuel.

Financement par les agences de crédit export (export credit agency- ECA)

En 2017, les financements des agences de crédit export étaient toujours suspendus mais un accord a désormais été trouvé sur un processus qui permet à Airbus de soumettre à nouveau des demandes de financement au cas par cas. Un retour à des financements ECA devrait donc avoir lieu en 2018 pour un nombre limité de transactions.

2.10.2 Provisions séries

• Provisions pour perte sur contrats de vente

Les commandes pouvant donner lieu à la constitution de provisions pour pertes, sont celles enregistrées en carnet au 31 décembre, c'est-à-dire celles pour lesquelles, à cette date, un contrat a été signé et un acompte significatif encaissé. Les pertes probables sur l'ensemble du contrat concerné, dès lors qu'elles sont connues, font l'objet de provisions pour risques. Les pertes sur contrat sont identifiées en suivant la progression du programme et en mettant à jour l'estimation des coûts du contrat. L'étendue des hypothèses, jugements et estimations retenus varie en fonction de la taille des contrats et des programmes correspondants. En particulier, le démarrage de nouveaux programmes induit un niveau accru d'estimations et de jugements relatifs aux prévisions de développement, de production et de certification, ainsi qu'aux prévisions de coûts. Ces estimations et jugements sont sujets à modification en fonction de la disponibilité de nouvelles informations, au fur et à mesure de l'avancement des contrats et des programmes.

La part de perte pondérée par le pourcentage d'avancement des travaux est comptabilisée en dépréciation des en-cours.

Les flux dollars inclus dans les provisions pour perte sur contrats de ventes, sont convertis à un taux de change (appelé « compounded rate ») qui inclut les résultats du portefeuille des couvertures de change.

• Provisions pour prestations à fournir

Les travaux, consécutifs à une vente, que l'entreprise devra réaliser pour respecter ses engagements, sont provisionnés dès l'exercice de comptabilisation de la vente lorsque leur montant peut être déterminé avec une assurance raisonnable.

• Provision DMC

Airbus Military SL, filiale d'Airbus SAS, a un contrat avec plusieurs Nations, représentées par l'OCCAR, pour la conception, le développement, la fabrication et la livraison de 170 avions A400M.

Dans ce cadre, Airbus Military SL a conclu des accords avec des partenaires industriels, parmi lesquels Airbus SAS. Airbus Military SL a également délégué à Airbus SAS le management du développement de l'ensemble du programme ainsi que certains risques

afférents à travers le contrat DMC (Development Management Contract), pour lequel Airbus SAS a été rémunérée.

Ce contrat est inclus dans l'APA A400M (voir la note 2.14) qui prévoit que les coûts et revenus cumulatifs relatifs à ce contrat à fin 2012 sont transférés à l'UTE au fur et à mesure de la livraison des avions. Les coûts encourus et revenus perçus à partir de 2013 au titre de ce contrat sont transférés à l'UTE au cours du même exercice. La provision DMC s'élève à 148 millions d'euros au 31 décembre 2017 et est reprise au même rythme que les coûts et revenus antérieurs à 2012 et transférés à l'UTE.

Pour la phase de production de l'A400M, le management du programme a été délégué par Airbus Military SL à Airbus Defence & Space SAU à travers le contrat PMC (« Programme Management Contract ») effectif depuis janvier 2014.

• **Autres provisions**

Suite au lancement, fin 2006, du programme A350XWB en remplacement du programme A350, le rachat des engagements de livraison dans le cadre des commandes fermes, pour les avions initialement prévus et qui ne pourront plus être honorés a été provisionné.

2.10.3 Provisions pour risques support après-vente

Une provision pour garantie est constituée pour la part des coûts de modification ou de maintenance après-vente qu'Airbus doit couvrir contractuellement. La provision n'est constituée que pour les avions livrés. Le cas échéant, le coût de la garantie est retenu dans l'estimation des pertes sur contrats.

De plus, pour des modifications ou la résolution de problèmes techniques connus au titre desquelles Airbus a une obligation, une provision pour risque spécifique est comptabilisée. Elle est constituée sur la base des coûts prévisionnels, pour les avions déjà livrés.

Les flux dollars inclus dans ces provisions sont convertis à un taux de change (appelé « compounded rate ») qui tient compte des couvertures de change contractées.

2.10.4 Provisions pour retraites et médailles

La dette actuarielle relative aux indemnités de départ en retraite des personnels de la société et aux médailles du travail a été évaluée par un cabinet d'actuaire à 446 509 360 euros à partir d'hypothèses actuarielles mises à jour fin 2017. Ces engagements sont provisionnés à hauteur de 375 188 211 euros dans les comptes au 31 décembre 2017. La part des engagements de retraite non provisionnés au 31 décembre 2017, soit 71 321 150 euros, sera enregistrée sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle au sein de la société conformément à la méthode 1 (méthode dite du corridor) de la recommandation n°2013-R.02 de l'ANC.

Les engagements liés à la mise en place en 2002 d'un plan de retraite pour les salariés appartenant au Comité Exécutif du groupe sont provisionnés et figurent au passif du bilan. Ces engagements s'analysent de la manière suivante : les membres du Comité Exécutif bénéficient d'un engagement de retraite complémentaire prévu dans leur contrat de travail. La politique générale consiste à leur accorder un complément de pension annuelle leur permettant d'atteindre 50 % de leur salaire de base annuelle au terme de cinq ans de participation au Comité Exécutif, selon qu'ils atteignent l'âge de 60 à 65 ans. Dans le cas des présidents exécutifs, l'âge de la retraite est fixé à 60 ans. Cet engagement s'établit à 60 % après dix ans de participation au Comité Exécutif d'Airbus.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de la dette actuarielle à fin 2017 sont les suivantes :

- Taux actualisation	1.90 %
- Taux d'inflation	1.7%
- Taux de revalorisation des salaires	2.50 % ou 3% selon la catégorie
- Age de départ à la retraite	entre 62 et 65 ans, selon les catégories
- Table de mortalité	INSEE TV 2012-2014

Concernant la provision pour médailles du travail ; elle est calculée au fur et à mesure du temps de présence des salariés, en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille et prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées pour toute la période de travail.

2.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est relatif essentiellement à la vente des avions, des pièces de rechange et de services spécifiques après-vente. Les revenus et la marge sont reconnus par avion à la livraison de l'avion dès lors que les risques et avantages inhérents à la transaction ont été transférés à l'acheteur.

La société qualifie comme contrat long terme les contrats signés avec les compagnies aériennes qui ont influencé de façon significative le design et la technologie de l'A350 XWB. Compte tenu de la forte implication de certaines compagnies aériennes clients de lancement dans le processus de développement et de production du programme A350 XWB, la société applique la méthode de comptabilisation à l'avancement pour les contrats signés avec ces compagnies.

Le chiffre d'affaires relatif à la vente d'avions libellé en dollar est reconnu au taux de clôture du mois précédent.

La présentation en chiffre d'affaires des incidences des couvertures de change est exposée dans la note 2.6 Couverture de change.

2.12 Impôt sur les sociétés

Dans le cadre de l'Impôt sur les sociétés, la société Airbus SAS est tête d'intégration fiscale d'un groupe fiscal constitué par les sociétés suivantes:

Aeropart	Airbus Mobility SAS	Navblue SAS
Aeroproduct	Airbus Opérations SAS	Projic 9
Airbus ATR	Airbus UK Toulouse	SATAIR Group SAS
Airbus Defence and Space Holding SAS	AirBusiness Academy	SERAT
Airbus Defence and Space SAS	Anita 2 SNC	STAR Real Estate
Airbus Defense and Space Holding France SAS	Anita SNC	Stelia Aerospace
Airbus DS Electronics and Border Security	Apsys	Stelia Aerospace Composites
Airbus DS Geo SA	Cassidian Aviation Training Services	Stormshield
Airbus DS SLC	Cassidian Cybersecurity	Survey Copter
Airbus Exo Alpha	GDI Simulation	Testia
Airbus Group Développement	Immobilière Aelis	Testia France
Airbus Interiors Services	Matra Defense	
Airbus Invest SAS	MP13	

Dans le cadre de l'intégration fiscale, les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale. Cette charge est donc calculée sur leur résultat propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs. Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Sur l'exercice où les filiales redeviendraient bénéficiaires, la société mère supporterait alors une charge d'impôt.

2.13 Advance Pricing Agreement Civil

Le 27 avril 2004, un accord préalable de prix de transfert multilatéral (Advanced Pricing Agreement) a été signé par les autorités fiscales allemandes, espagnoles, françaises et britanniques. Cet accord couvre les activités communes « Common Business » d'Airbus exécutées par Airbus SAS et les quatre entités nationales « NATCO's » (Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd et Airbus Operations S.L.). L'avion de transport militaire « A400M » est exclu de l'accord.

Cet accord a été reconduit par les autorités fiscales sur les mêmes bases jusqu'à la fin de l'exercice 2019.

2.14 Advance Pricing Agreement A400M

Un APA spécifique au programme A400M a été signé formellement en 2013 par les quatre administrations fiscales (France, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni). Cet accord détermine les conditions de rémunération des sociétés Airbus SAS, Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd et Airbus Defence & Space SAU pour les activités de développement, de production et de vente des A400M à la société AMSL, qui a pour clients différentes Nations représentées par l'OCCAR. Une structure en participation de droit espagnol (UTE) permet de partager les résultats des ventes de ces avions. L'inclusion de la société Airbus Defence & Space GmbH dans cet accord est en cours de formalisation. L'APA stipule que la société Airbus SAS sera compensée pour ses coûts et produits engagés au titre du programme sans prendre part au partage du résultat. Cet accord ne couvre pas les activités de service et de support.

2.15 Accord de partage du chiffre d'affaires relatif aux activités de service et de de support de l'A400M

Les sociétés Airbus SAS, Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd, Airbus Defence & Space SAU et Airbus Defence & Space GmbH ont signé un accord de répartition du chiffre d'affaires relatif aux activités de services et de support de l'A400M. Cet accord définit les modalités de rémunération des sociétés concernées pour les activités réalisées depuis qu'elles ont débuté.

2.16 Autres points fiscaux

Concernant le contrôle fiscal portant sur les exercices 2004 et 2005, la société Airbus SAS, en son nom et pour le compte de sa filiale intégrée, Airbus Operations SAS, a déposé début 2012 une réclamation contentieuse contre l'avis de mise en recouvrement reçu et a demandé à bénéficier du sursis de paiement. La DVNI (Direction des Vérifications Nationales et Internationales) a accepté partiellement la position de la société par une

réponse fin 2014. Les points majeurs contestés par la société ayant été rejetés, la société a déposé une requête introductive d'instance auprès du Tribunal Administratif de Montreuil fin Janvier 2015. Aucune provision n'est constituée dans les comptes de la société Airbus SAS à ce titre. Afin d'éviter de mettre en place une garantie bancaire, la société Airbus SAS, en tant que mère du groupe fiscal Airbus, a payé la totalité de l'avis de mise en recouvrement émis par la Direction des Grandes Entreprises (DGE) fin décembre 2015. Le Tribunal Administratif de Montreuil en Juin 2016 a accordé un dégrèvement partiel à la société Airbus SAS (dégrèvement reversé à la société Airbus Operations SAS). La société Airbus SAS a fait appel du surplus auprès de la Cour Administrative d'Appel de Versailles. La décision de la Cour Administrative d'Appel de Versailles est attendue courant 2018.

Suite au dépôt, par la société Airbus SAS en 2011, d'une requête devant le tribunal administratif de Toulouse aux fins de contester l'application d'une pénalité sur une opération de carry back interne à l'intégration fiscale, plusieurs mémoires ont été échangés entre la société et la DVNI. Le tribunal de Toulouse a rendu un jugement défavorable à la société fin 2014. La société a payé la pénalité à l'administration fiscale début 2015 et a formé appel devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux. La Cour Administrative d'Appel de Bordeaux a rendu une décision favorable à la société Airbus SAS en Février 2017.

2.17 Consolidation

Conformément à l'article L 233-17 du Code de Commerce, Airbus SAS est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. En effet, les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société Airbus SE.

2.18 Transaction avec les parties liées

Aucune transaction avec les parties liées présentant une importance significative et non conclue à des conditions normales de marché n'est intervenue sur l'exercice.

2.19 Rémunérations allouées aux organes de direction et d'administration

Le détail des rémunérations des administrateurs et des dirigeants est communiqué dans le rapport annuel 2017 du Groupe.

3. Evénements post-clôture

Le 9 février 2018, conformément aux procédures standard de navigabilité, l'agence européenne de la sécurité aérienne ('EASA') a émis une directive prioritaire de navigabilité relative à un problème identifié sur un nombre limité de moteurs récemment livrés par Pratt & Whitney ('P&W'). Airbus SAS a informé ses clients et opérateurs de la famille A320 NEO concernés. Airbus et P&W sont en cours d'investigation de l'origine de cette récente découverte.

AIRBUS SAS

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

A - VALEURS BRUTES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	Airbus Group SAS 01/01/2017	31/12/2017			
			Augmentations	Transferts	Cessions	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Concessions, brevets, licences, marques	365,920	23,704	735	21,599	7,149	404,809
Immobilisations incorporelles en cours	28,691		29,883	(21,612)		36,961
	394,611	23,704	30,618	(13)	7,149	441,771
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains et aménagements de terrains	9,794	78,548	1,245	(60)	305	89,223
Constructions	155,589	1,491,077	28,313	10,552	7,070	1,678,461
Matériel et équipement	178,081	41,277	7,309	137,296	6,384	357,579
Matériel de transport - avions Beluga	553,312			(124,339)		428,973
Autres immobilisations	51,580	37,191	3,736	1,619	9,243	84,883
Immobilisations en cours	345,889	13,547	267,437	(25,054)		601,818
	1,294,246	1,661,639	308,040	13	23,001	3,240,937
TOTAL IMMOBILISATIONS	1,688,857	1,685,342	338,658		30,150	3,682,708

AIRBUS SAS

B - AMORTISSEMENTS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	Airbus Group SAS 01/01/2017	31/12/2017		
			Dotations	Reprises	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	334,561	16,053	28,317	5,508	373,423
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains et aménagements de terrains	1,633	20,450	338	328	22,093
Constructions	111,687	783,116	37,343	6,742	925,404
Matériel et équipement	186,767	31,889	19,854	6,113	232,397
Matériel de transport - avions	198,379		37,900		236,279
Autres immobilisations	43,707	26,556	5,011	9,223	66,051
	542,173	862,011	100,445	22,406	1,482,225
TOTAL AMORTISSEMENTS	876,735	878,064	126,763	27,914	1,855,648

C - VALEURS NETTES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Total valeurs brutes immobilisations incorporelles	441,771	394,611
Total amortissements immobilisations incorporelles	373,423	334,561
TOTAL VALEURS NETTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	68,347	60,050
Total valeurs brutes immobilisations corporelles	3,240,937	1,294,246
Total amortissements immobilisations corporelles	1,482,225	542,173
TOTAL VALEURS NETTES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1,758,712	752,072

AIRBUS SAS

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(Milliers d'Euros)

		31/12/2016	31/12/2017		
		Net	Brut	Dépréciations	Net*
Participations	NOTE 3-A	10.029.317	12.450.988	(245.775)	12.205.213
Créances rattachées à participations	NOTE 3-B		43.945		43.945
Prêts	NOTE 3-C	1.584.431	1.622.626	(134.181)	1.488.444
Titres immobilisés	NOTE 3-D	46.000	61.462	(8.387)	53.076
		11.659.748	14.179.021	(388.343)	13.790.678

* Dont 3 836 M€ apportés par Airbus Group SAS au 01/01/2017

AIRBUS SAS

NOTE 3-A : FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Participation en %	Valeur brute d'inventaire en euros
1) Filiales (Capital détenu à 50% et plus)		
AIRBUS OPERATIONS SAS	100,00	6.864.948.763
AIRBUS INVEST SAS	100,00	480.376.176
AIRBUS JAPAN KK	100,00	606.512
AIRBUS CHINA Limited	100,00	104.255.450
Airbus (Tianjin) DELIVERY CENTER Ltd	100,00	10.000.000
SATAIR GROUP SAS	100,00	236.982.216
AIRBUS AMERICAS, Inc	100,00	900.878.016
AirBusiness Academy SAS	100,00	12.000.000
AEIS MEXICO	100,00	1.883.278
AEROPRODUCT	100,00	36.112
AIRBUS COLOMBIA SAS	100,00	400.000
Airbus ATR SAS	100,00	21.507.814
Airbus Group (Thailand) LTD.	100,00	124.647
EADS BUSINESS SERVICES (BEIJING) CO., Ltd.	100,00	500.000
Airbus DEVELOPPEMENT	100,00	3.048.950
*Airbus Group Innovations SK Limited Liability Company	100,00	3.777.938
AIRBUS KOREA LIMITED	100,00	87.691
Airbus Group (Malaysia) SDN BHD	100,00	121.207
AIRBUS GROUP POLSKA SPOLKA Z OGRANICZONA ODP	100,00	11.627
Airbus Singapore Pte Ltd	100,00	5.327.837
EADS DEVELOPMENT ASIA PRIVATE LIMITED	100,00	186.035
Eltra Holdings Pte Ltd	100,00	20.846.701
AIRBUS GROUP BRASIL REPRESENTAÇÕES LTDA	100,00	936.357
AIRBUS KAZAKHSTAN	100,00	800
Airbus Group Mexico S.A. de C.V.	100,00	210.621
GDI Simulation	100,00	1.372.026
IMMOBILIÈRE AELIS	100,00	20.000
MP 13	100,00	42.435.302
SHINY T BV	100,00	0
Stella Aerospace SAS	100,00	1.201.586.815
SUNNY T BV	100,00	0
TESTIA	100,00	1.538.200
Airbus ExO Alpha	100,00	4.000.000
SERAT - Ste d'Etudes de Realisations et d'Applications Techn	99,94	3.422.392
Aeropart	99,91	17.321.044
AIRBUS TRANSPORT INTERNATIONAL SNC	99,90	1.553
SNC ANITA	99,00	99
SNC ANITA 2	99,00	99
PT AIRBUS GROUP INDONESIA	99,00	192.434
AIRBUS OS HOLDING SAS	95,96	2.318.592.570
Airbus AEROASSURANCES	90,00	13.720
AIRBUS MILITARY SL	69,40	2.089
SEMATRA	74,46	20.207
Fast Express Investment Ltd	51,00	4.949.306
Fast Express Investment Ltd	51,00	6.377.855
Fast Express Investment Ltd	51,00	8.297.371
ASB Aerospaciais Batteries	50,00	3.836.550
2) Participations (Capital détenu à plus de 10%)		
CVT	49,99	643.143
S.C.I LES HERBAGES L'AIR LIQUIDE - AEROSPATIALE	45,00	377.311
Aerospace Technology Park S.A.	30,00	2.500.000
China World Aviation Leasing Co. Limited	25,00	3.142.924
China World Aviation Leasing Co. Limited	25,00	16.344.034
SECBAT - Ste Européenne de Construction de l'Avion Bregue	24,95	17.902
SOFEMA	21,62	3.259.603
EUROTRADIA INTERNATIONAL	21,25	3.419.393
DUBLIN AEROSPACE LIMITED	21,05	1.750.001
BOOSTAEROSPACE SAS	20,00	10.000
SEMIDIAS - SEM pour l'Innovation, le Développement Industri	20,00	30.490
Indian Aero Ventures Private Limited	17,85	17.181.828
Société Française d'Exportation de Systemes Avancés	14,96	149.671
Aerofund	13,82	5.000.000
Centre Entreprise Et Communication Avancée - CECA	12,50	38.112
Airbus Group India Private Limited	11,46	3.057.307
ODAS	10,00	2.899.660
3) Autres participations et autres titres immobilisés		
Autres participations et autres titres immobilisés		25.941.279
TOTAL		12.450.988.146

AIRBUS SAS

FILIALES ET PARTICIPATIONS 31 12 2017

Renseignements détaillés

	Pays	Capital social	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres de participations		Chiffres d'affaires Hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte du dernier exercice clos 2017 (+ bénéfice)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice 2017
				Brut	Net			
FILIALES ET PARTICIPATIONS								
AIRBUS OPERATIONS SAS 31060 Toulouse	France	978,826,931	100	5,864,948,763	5,864,948,763	12,790,905,547	1,178,769,762	0
AIRBUS ATR 31770 Colomiers	France	30,528,000	100	91,507,614	91,507,614	235,301,612	92,725,146	0
AIRBUS DS HOLDING SAS (4075) 92152 Suresnes	France	21,391,489	96	2,318,582,570	2,318,582,570	0	1,137,363,847	1,155,957,295
STELIA 17300 Rochefort	France	200,000,000	100	1,201,586,815	1,201,586,815	2,129,733,434	88,492,024	0
AIRBUS INVEST SAS 31700 BLAGNAC	France	482,525,249	100	480,376,176	480,376,176		480,376,176	0
AIRBUS AMERICAS, Inc Herndon, Virginia 20171 USA	USA	USD 1 270,19	100	900,878,016	900,878,016	USD 1 793 897 261	USD 29 269 890	0
AIRBUS CHINA Limited Duddell Street Central, Hong Kong	Chine	USD 1 000 000	100	104,255,450	104,255,450	USD 58 943 891	USD (863 467)	0
SATAIR GROUP SAS 31700 BLAGNAC	France	59,246,304	100	236,982,216	236,982,216	0	-2,139,619	0
Autres participations				251,870,525	6,095,587			
TOTAL				12,450,988,146	12,205,213,208			

AIRBUS SAS

NOTE 3-B : CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	à moins de 1 an	à plus de 1 an	31/12/2016
Créances rattachées à des participations	43,945	4,883	39,062	
	43,945	4,883	39,062	

NOTE 3-C : PRETS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	à moins de 1 an	à plus de 1 an	31/12/2016
AIRBUS OPERATIONS SAS	1,382,470	60,833	1,321,637	1,457,657
SATAIR GROUP SAS	119,699		119,699	117,534
DIVERS	120,457	65,726	49,231	73,153
Dépréciation	(134,181)	(98,958)	(35,223)	(63,913)
	1,488,444	27,601	1,455,344	1,584,431

Note 3-D : TITRES IMMOBILISES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	à moins de 1 an	à plus de 1 an	31/12/2016
FCPR AEROFUND	43,915		43,915	46,000
DIVERS	9,161		9,161	
	53,076		43,915	46,000

AIRBUS SAS

NOTE 4 : STOCKS ET EN-COURS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Dépréciations	Net	NET
En cours de production	17,531,593	(439,016)	17,092,577	15,172,451
Produits finis	660,468	(384,722)	275,745	122,655
Marchandises / rechanges	855,883	(148,184)	707,698	598,675
	19,047,943	(971,923)	18,076,020	15,893,781

AIRBUS SAS

NOTE 5 : CREANCES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	à moins de 1 an	à plus de 1 an	31/12/2016
Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes	1,266,220	546,881	685,450	1,148,731
Créances d'exploitation				
Créances clients	1,113,585	1,101,637	11,948	567,562
Créances clients - Factures à émettre	569,835	569,835		556,722
Créances clients - Effets de commerce	38,202	38,202		62,422
	1,721,621	1,311,935		1,186,706
Créances diverses				
Créances groupe et comptes rattachés	220,640	220,640		147,415
Autres créances diverses				
TVA	1,080,368	1,080,368		661,893
Etat - Impôt sur les sociétés	227,140	227,140		306,230
Autres créances	96,385	96,385		50,805
	1,403,893	1,403,893		1,018,928
Total créances diverses	1,624,533	1,624,533		1,166,343
TOTAL CREANCES *	4,612,374	3,483,349	685,450	3,501,780

* Dont 355,7M€ apportés par Airbus Group SAS au 01/01/2017

AIRBUS SAS

NOTE 6 : PROVISIONS POUR DEPRECIATION D' ACTIFS

	31/12/2016	Airbus Group SAS 01/01/2017	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	31/12/2017
Dépréciation série divers	8,109		14,590			22,699
Dépréciation des stocks	346,569		166,235	(73,788)		439,016
Dépréciation autres	672,199		98,998	(386,474)		384,722
SERIES	1,026,877		279,824	(460,263)		846,438
Dépréciation créance clients	3,958		4,624	(3,928)		4,653
SUPPORT	3,958		4,624	(3,928)		4,653
Dépréciation stock pièces dét.	138,969		9,215			148,184
SUPPORT HAMBOURG	138,969		9,215			148,184
Depreciation des prêts	63,913	36,281	46,172	(12,185)		134,181
Dépréciation des immo. Financières	60,149	82,262	118,169	(6,418)		254,162
Dépréciation créances diverses	55,968	99,263		(32,017)		123,213
RISQUES DIVERS	180,030	217,805	164,341	(50,620)		511,556
TOTAL P° POUR DEPRECIATION D'ACTIFS	1,349,834	217,805	458,004	(514,811)		1,510,832

AIRBUS SAS

NOTE 7 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017			31/12/2016
	à moins de 1 an	à plus de 1 an	TOTAL	
Charges constatées d'avance				
Avoirs émis d'avance avions	364,084	1,863,726	2,227,810	2,169,518
Avoirs émis d'avance (autres)	12,380	5,977	18,357	4,498
Charges constatées d'avance avions	78,008	730,770	808,778	799,476
Charges constatées d'avance (autres)	27,345	9,686	37,031	20,662
Total charges constatées d'avance	481,817	2,610,160	3,091,977	2,994,155

AIRBUS SAS

NOTE 8 : ECART DE CONVERSION ACTIF

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
- Prêts / emprunts	161,697	408,757
- Clients	75,042	117,820
- Fournisseurs	2,832	145,480
- Autres	572	574
TOTAL	240,144	672,630

AIRBUS SAS

NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

A - Répartition du capital

	Nombre	%	Valeur nominale
1 AIRBUS S.E	2 912 467	90,26	1 Euro
2 EADS CASA FRANCE SAS	160 904	4,68	1 Euro
3 AIRBUS DS HOLDING BV	163 410	5,06	1 Euro

Nota : Toutes les actions sont des actions ordinaires

B - Variation des capitaux propres

(Montants en Euros)

	31/12/2016	Fusion Airbus Group SAS	Affectation résultat	Dividendes versés	Provisions réglementées	Reprises de l'exercice	Capital social	Prime d'apport	Résultat 2017	31/12/2017
Capital social	3,227						59			3,286
Prime d'émission-prime d'apport	2,347,145							604,691		2,951,836
Reserves	30,868	127								31,095
Boni de fusion	13,228	4,446,992								4,460,220
Report à nouveau	196,222		(264,699)							(68,477)
Résultat de l'exercice 2016 (charge)	(284,699)		284,699							
Résultat de l'exercice 2017 (profit)									20,072	20,072
	2,305,091								20,072	7,378,036
Provisions réglementées	234,860	142,566			71,540	(55,780)				393,007
TOTAL	2,540,961	142,566			71,540	(55,780)			20,072	7,771,039

AIRBUS SAS

NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/2016	Airbus Group SAS 01/01/2017	Transfert	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	31/12/2017
Provisions pour risques séries	3,254,392		(42,000)	1,742,284	(1,968,976)		2,985,700
Provision pour risques support après vente	706,982			69,208	(180,000)		596,190
Provision pour charges de personnel	304,340	151,431		80,524	(87,845)		448,450
Provision pour risques	6,043			954	(2,252)		4,745
Total provisions pour risques et charges personnel	310,383	151,431		81,478	(90,097)		453,195
Provision pour pertes de change latentes	672,630	118		240,083	(672,687)		240,144
Risques divers	843	276,357	42,000	298,306	(53,349)	(120,000)	443,956
Provision pour risques financiers	157,204	26,641			(155,702)		28,143
Total provision pour risques divers	872,477	303,116		538,389	(881,738)	(120,000)	712,244
Provisions pour risques et charges	5,102,234	454,547		2,431,359	(3,120,811)	(120,000)	4,747,329

AIRBUS SAS

NOTE 11 : DETTES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017*	à moins de 1 an	à plus d'un an	31/12/2016
Dettes financières				
Emprunts	3.163.899	182.803	2.981.096	3.611.394
Dépôts et cautionnements reçus	2.537		2.537	
Total dettes financières	3.166.436	182.803	2.983.633	3.611.394
Comptes courants	110.115	110.115		283.884
Avances et acomptes reçus				
Avances et acomptes reçus	33.823.437	14.699.160	19.124.277	32.584.374
Avances reçues - effets	653.544	653.544		59.033
Total avances et acomptes reçus	34.476.981	15.352.704	19.124.277	32.643.407
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs -factures	6.796.404	6.796.404		5.032.803
Dettes fournisseurs- charges à payer	2.546.380	2.546.380		1.614.368
Dettes fournisseurs- effets à payer	38.410	38.410		29.419
Total dettes d'exploitations	9.381.195	9.381.195		6.676.590
Dettes diverses				
Dépôts et cautionnements reçus				2.550
Dettes fiscales et sociales				
Personnel	30.929	30.929		27.378
Personnel - charges à payer	327.086	327.086		223.615
TVA	1.002.495	1.002.495		550.850
Etat, impôt sur les sociétés				
Autres taxes				
Autres taxes - charges à payer	21.555	21.555		27.895
Dettes Groupe	6.831			
Autres dettes diverses	522.482	222.619	299.863	356.376
Total dettes diverses	1.911.377	1.604.684	299.863	1.188.663
TOTAL DETTES	49.046.104	26.631.500	22.407.774	44.403.938

AIRBUS SAS

NOTE 12 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017			31/12/2016
	à moins de 1 an	à plus de 1 an	TOTAL	
Services après-vente				165
Autres	17,768	57,945	75,713	120,908
Avions	8,050	121,187	129,237	117,655
Total produits constatés d'avance	25,818	179,133	204,950	238,728

AIRBUS SAS

NOTE 13 : Ecart de conversion passif

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
- Prêts / emprunts	13,494	7,837
- Clients	76,297	53,419
- Fournisseurs	82,157	17,163
- Autres	13,059	13,043
TOTAL	185,008	91,462

AIRBUS SAS

NOTE 14 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

A - 1. Ventes à terme de devises

(Milliers d'Euros)

Ventes devises USD en contrepartie d'un paiement en EUR			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Ventes à terme	EUR/USD EUR/USD	15,145,370	36,243,204
	Total	51,388,574	

(Milliers de GBP)

Ventes devises USD en contrepartie d'un paiement en GBP			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Ventes à terme	GBP/USD GBP/USD	765,970	2,478,022
	Total	3,243,992	

(Milliers d'Euros)

Ventes devises USD (Collars 1st leg)			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Ventes à terme	EUR/USD EUR/USD		7,835,387
	Total	7,835,387	

A - 2. Achat à terme de devises

(Milliers d'Euros)

Achat devises USD en contrepartie d'un paiement en EUR			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Achat à terme	EUR/USD EUR/USD	(1,203,498)	(2,802,548)
	Total	(4,006,046)	

Achat devises USD (Collars 2nd leg)			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Achat à terme	EUR/USD EUR/USD		(9,383,020)
	Total	(9,383,020)	

AIRBUS SAS

NOTE 14 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

B - Cautions bancaires

	31/12/2017 (Milliers d' Euros)	31/12/2016 (Milliers de dollars)
- Restitution d'acomptes et garantie de performance		43,325
- Cautions AIRBUS GROUP SE		166,234
- Cautions diverses	5,927	25
	5,927	209,584

C - Engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP) - Garanties de valeur résiduelle d'avions (AVG/ RVG)

(Millions de dollars)

	31/12/2017	31/12/2016
- Engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP)		
- Garanties de valeur résiduelle d'avions (AVG/ RVG)	902	935
Total	902	935

En vertu des accords signés courant 2004 et 2005 avec la société AFS, les engagements relatifs aux garanties de valeur résiduelle d'avions (AVG/ RVG) contractés jusqu'au 31/12/2005, ainsi que les engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP) sont intégralement contre garantis.

AIRBUS SAS

NOTE 15 : CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires par activité (Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Pièces détachées	849,674	708,052
Ventes de marchandises	849,674	708,052
Avions neufs	48,336,649	46,656,186
Avions de deuxième main	213,941	61,510
Autres services	1,216,498	1,069,620
Marge SAS / SEP	20,872	18,775
Autres	1,940,474	1,302,746
Production vendue	51,728,433	49,108,837
Etudes	5,644	
TOTAL	52,583,752	49,816,889

Chiffre d'activité par zone géographique (*) (Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Europe géographique (incl. France et Dom-Tom)	11,227,330	19,535,881
Amérique Latine	2,411,063	8,365,629
Etats Unis - Canada	6,434,223	8,945,602
Asie géographique	25,211,399	12,115,320
Reste du monde	7,299,736	854,457
TOTAL	52,583,752	49,816,889

* Les revenus sont alloués par zone géographique de facturation

AIRBUS SAS

NOTE 16 : ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

A la date d'arrêté des comptes, il n'y a pas de transaction significative n'ayant pas été conclue aux conditions normales du marché enregistrée dans les comptes de Airbus SAS.

AIRBUS SAS

NOTE 17 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

(Milliers d'Euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Charges exceptionnelles	158.113	70.714
Pénalités et amendes fiscales		5
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Charges exceptionnelles sur activité séries		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion -autres	11.676	26
Charges exceptionnelles sur opérations financières		
Valeurs nettes comptables des éléments actifs cédés	600	290
Dotations amortissements dérogatoires	71.340	39.290
Dotations provisions pour risques séries	772	1.103
Dotations provisions pour risques et charges exceptionnels		30.000
Dotations provisions pour dépréciations exceptionnelles	2.933	
Autres charges exceptionnelles	70.792	
Produits exceptionnels	100.885	146.574
Produits exceptionnels sur opérations de gestion -autres	13.487	2
Quote-part de subvention d'investissement viré au résultat	609	
Produits des cessions d'éléments d'actif	857	913
Reprises amortissements dérogatoires	55.780	57.603
Reprises de provisions pour risques séries		
Reprises de provisions pour investissements		
Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Reprise de provisions pour dépréciations exceptionnelles	30.150	88.056
Transfert de charges		
Autres produits exceptionnels	2	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(57.228)	75.860

AIRBUS SAS

NOTE 18 SITUATION FISCALE

La société AIRBUS SAS est, dans le cadre de l'impôt, tête d'intégration fiscale du groupe fiscal.

Impôt sur les bénéfices	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'impôts		
Carry-back		
Crédit impôt famille	516	383
Crédit impôt apprentissage	9	1
Produits d'intégration fiscale	415,998	75,763
Réduction impôts - Dons mécénat	1,171	991
Restitution d'impôts		
Charges d'impôts	(276,926)	(43,508)
TOTAL	140,768	33,630

Impôt sur les bénéfices supporté en l'absence d'intégration	31/12/2017	31/12/2016
Airbus SAS (fille)		
Impôt sur les Sociétés		
Crédit impôt famille	516	383
Crédit impôt apprentissage	9	1
Réduction impôts - Dons mécénat	1,171	991
TOTAL	1,696	1,375

Déficits reportables	31/12/2017	31/12/2016
Cumul à fin de période	632,123	1,259,684

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	31/12/2017	31/12/2016
Différences temporaires générant un actif d'impôt	732,510	516,404
Provisions non déductibles	287,302	150,383
Ecart de conversion	424,964	353,155
Organic	2,330	48
Autres	17,914	12,819
Différences temporaires générant un passif d'impôt	181,352	421,405
Provisions non déductibles		
Ecart de conversion	178,443	418,289
Organic	686	692
Autres	2,223	2,423
TOTAL	551,158	95,000

NOTE 19 EFFECTIF MOYEN

	31/12/2017	31/12/2016
	(incluant ex AI GROUP SAS)	
Employés et agents administratifs	501	375
Ingénieurs et cadres	7071	6454
Employés & Agents Techniques de maîtrise	315	297
Apprentis	68	56
Contrat de Professionnalisation	86	56
	8,041	7,238